

POISSON

Une commune accueillante et vivante



Calendrier des fêtes 2026

FÉVRIER		
06	Carnaval	<i>AEP, restaurant scolaire</i>
12	Assemblée générale	<i>Amicale des Aînés</i>
13	Don du sang	<i>Amicale des donneurs de sang</i>
AVRIL		
12	Loto gourmand	<i>Amicale des Aînés</i>
13	Don du sang	<i>Amicale des donneurs de sang</i>
17	Dédicace livre	<i>Association du Moulin l'Arconce</i>
18	Ouverture du site Moulin l'Arconce	<i>Association du Moulin l'Arconce</i>
25	Avril de Poisson	<i>Association musicale du CB</i>
MAI		
01	Journée scientifique SHNA	<i>Association du Moulin l'Arconce</i>
07	Concert	<i>Comité des Fêtes</i>
08	Commémoration	
16	Assemblée générale	<i>Club de tarot</i>
25	Randonnée pédestre	<i>Comité des Fêtes</i>
JUIN		
27	Fête de l'école	<i>AEP, restaurant scolaire, école</i>
JUILLET		
11	Pétanque	<i>Société de chasse</i>
24	Don du sang	<i>Amicale des donneurs de sang</i>
25	Fête du village	<i>Comité des Fêtes</i>
SEPTEMBRE		
12	Assemblée générale	<i>Amicale des donneurs de sang</i>
13	Vide-grenier	<i>AEP, restaurant scolaire</i>
19-20	Journées du patrimoine	<i>Association du Moulin l'Arconce</i>
24	Don du sang	<i>Amicale des donneurs de sang</i>
OCTOBRE		
10	Repas des aînés	<i>CCAS</i>
NOVEMBRE		
11	Commémoration	
14	Concours de tarot	<i>Club de Tarot du Val d'Arconce</i>
DÉCEMBRE		
06	Loto gourmand	<i>Amicale des Aînés</i>
06	Téléthon	
08	Illuminations	<i>Comité des Fêtes</i>
13	Assemblée générale	<i>Comité des Fêtes</i>
18	Noël de l'école	<i>AEP, restaurant scolaire, école</i>

Mot du maire



**Mesdames, Messieurs,
chers habitants de POISSON**

Un grand moment d'émotion pour moi puisque c'est la dernière fois que je m'adresse à vous à travers ce bulletin municipal en tant que maire du village. Je tiens à remercier mes adjoints et conseillers qui m'ont accompagnée tout au long de ce mandat et qui ont dû souvent mettre « la main à la pâte » pour gérer pannes et imprévus. Merci à **Christèle Clément-Pornin** pour tout le travail accompli au sein de ses commissions et qui a démissionné récemment.

Cette année marque l'aboutissement de la Maison d'Assistantes Maternelles que nous venons d'inaugurer. Il aura fallu toute la durée du mandat pour que ce nouveau service, dédié aux familles et venant compléter les modes de garde déjà existants, voit le jour. Ce projet a nécessité un travail important et n'aurait pu aboutir sans la création d'une association portée par trois assistantes maternelles, qui ont accepté de s'engager pleinement et de défendre le projet auprès de la CAF afin d'obtenir une subvention. Celle-ci, à laquelle se sont ajoutées les subventions de l'Etat, du Département et de la Communauté de Communes du Grand Charolais, nous a permis d'atteindre les 80 % de financement espérés. Un grand merci à l'ensemble de ces financeurs, qui permettent aux petites communes d'investir sans trop impacter leurs finances. Ce dossier a engendré une charge de travail administratif très importante, à laquelle Christelle, notre secrétaire de mairie, a su faire face avec professionnalisme, avec le soutien du Département grâce à l'Agence Technique. L'ensemble de ce travail s'est ajouté à la gestion communale quotidienne qui, je le constate, devient de plus en plus lourde et exigeante.

Ce début d'année 2025, était pour nous l'année du recensement de la population. Celui-ci a été fait par **Aline Borde** que je remercie, qui a assuré ses fonctions avec beaucoup de rigueur et de disponibilité. Merci à vous pour lui avoir accordé votre confiance ou tout simplement pour avoir pris un peu de votre temps personnel pour remplir les documents en ligne. Selon les chiffres de l'INSEE nous sommes 567 contre 586 auparavant.

En avril nous avons rendu un dernier hommage à notre Maire honoraire **Claude Auduc** lors de ses obsèques. Il a été maire de 1983 à 2001.

J'en profite pour souhaiter courage et réconfort à toutes les personnes de la commune qui ont perdu un être cher cette année.

Je voudrais saluer le dévouement des agents qui œuvrent au quotidien pour que tout fonctionne pour le mieux en gérant bien sûr tous les imprévus. Je souhaite une bonne retraite à **Christiane Bodet** qui a assuré la garderie ainsi que le ménage de la mairie jusqu'en avril. Bienvenue à **Marie Perraud** la nouvelle cantinière qui passe agent communal. L'embauche saisonnière de **Romain Cartia** a permis de refaire des travaux de peinture à l'église et dans 2 logements qui étaient vacants avant de les relouer.

Notre village est souvent montré comme étant dynamique, ce que je confirme, ceci grâce à vous tous : artisans, commerçants, agriculteurs, école, et bien sûr vous habitants.

Un grand coup de chapeau aux associations qui ont su avec brio animer nos week-ends. Je mettrai une mention "plus" aux artistes du Comité des Fêtes qui depuis de nombreuses années embellissent notre village pour notre plus grand plaisir mais aussi pour celui des passants. Ces efforts ont été récompensés par le département en nous attribuant le 3^e prix des décorations de Noël.

En juin nous avons pu trinquer avec **Mathilde Grillet** pour fêter ses 100 ans. Je lui souhaite encore de pouvoir rester longtemps chez elle entourée de ses proches.

Pour faire baisser un peu la moyenne d'âge de la commune, je souhaite la bienvenue à nos bébés de l'année : **Léon, Émile, Lison et Éloï**.

Pour conclure, je tiens à vous remercier de m'avoir permis, au cours de ces 31 années de mandat électoral, de servir notre commune en tant que conseillère municipale, puis durant deux mandats d'adjointe et enfin un mandat de maire.

Toutes ces années m'ont permis d'enrichir mes connaissances, mais surtout de faire de très belles rencontres. Gérer une commune comme la nôtre n'est pas chose aisée, mais c'est une mission profondément passionnante.

C'est une expérience humaine et républicaine que je ne regrette absolument pas. Je souhaite à celles et ceux qui s'engageront prochainement au service de la commune de vivre la même richesse.

Je vous souhaite à vous tous, ainsi qu'à vos familles mes meilleurs vœux de bonheur, santé joie et réussite pour 2026.

Michelle Bonnot

Etat civil

Listé sur les registres de la commune

DÉCÈS

Joseph BONNET, décédé le 4 janvier à Paray-le-Monial, 91 ans

Angèle Jeanne Marie VELUT épouse FARIZY, décédée le 8 janvier à Paray-le-Monial, 89 ans

Mireille Colette THOMAS épouse BOBIN, décédée le 25 février à Paray-le-Monial, 75 ans

Claude AUDUC, décédé le 11 avril à Paray-le-Monial, 93 ans

Gilles François COGNARD, décédé le 30 mai à Paray-le-Monial, 86 ans

Virginie Hélène GOUJON épouse DEVEDEUX, décédée le 19 juillet à Charolles, 49 ans

Sylvain LEGER, décédé le 20 décembre à Poisson, 35 ans

NAISSANCES

Léon DUCAROUGE né le 25 juin à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés « 717 chemin des Loges ».

Émile LORTON né le 8 août à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés « 1849 route du Grand Bois ».

Lison LABARGE née le 1^{er} décembre à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés « 2663 chemin des Nicolins ».

Eloi Pascal Jacky MOREIRA né le 19 décembre à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés « 74 Impasse des Places ».

MARIAGES

Anthony LE ROUX et Nelly LAFOND, le 17 mai

Hervé Raymond Paul BOUQUET et Virginie CHATEAU, le 21 juin

Romain Patrick Marc GAGNEUR et Charlotte AUMEUNIER, le 2 août

plus de
1000 usagers



**Panneau
Pocket**

La commune souhaite toujours mieux vous informer et vous alerter !

Télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette.

Plus d'informations sur le site internet de la commune.

Lorsque vous consultez l'application PanneauPocket, en bas à droite de chaque publication vous retrouverez une icône de partage. En cliquant dessus, vous pourrez choisir de partager l'info ou l'alerte par SMS, Email ou via les réseaux sociaux que vous utilisez.

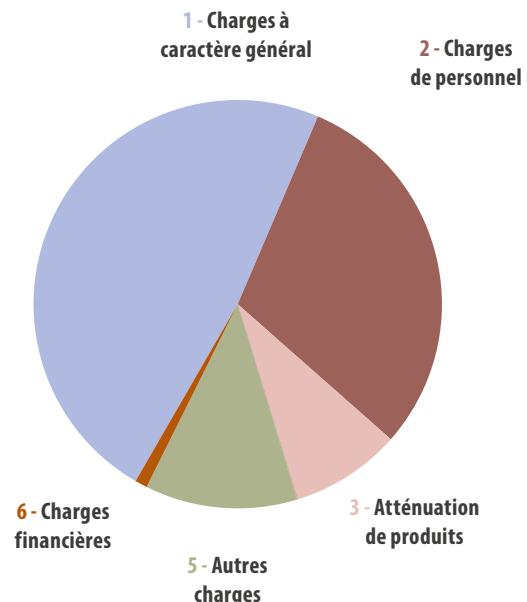


www.commune-poisson.fr

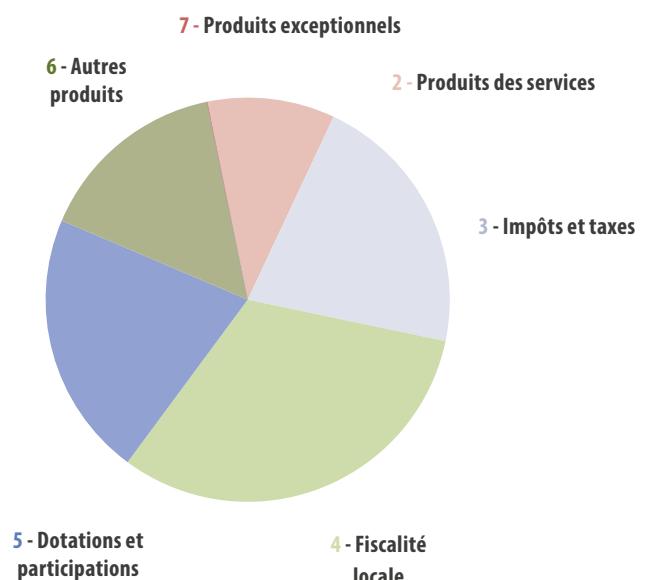
Fonctionnement

Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES	2024	%
1 Charges à caractère général <i>Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, honoraires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.</i>	190 583,69 €	48,10
2 Charges de personnel <i>Salaires, cotisations patronales, assurance personnel, médecine travail</i>	119 164,88 €	30,07
3 Atténuation de produits	34 889,00 €	8,80
4 Dotation aux amortissements opérations d'ordre	- €	0,00
5 Autres charges de gestion courante <i>Indemnités des élus et cotisations retraite</i>	47 767,18 €	12,05
6 Charges financières <i>Intérêts des emprunts</i>	3 844,01 €	0,98
7 Dotations provisions semi-budgétaires	- €	0,00
8 Charges exceptionnelles	- €	0,00
Total	396 248,76 €	100,00



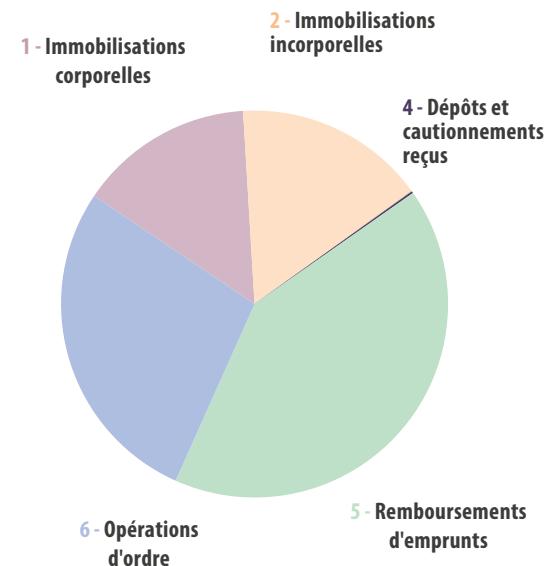
RECETTES	2024	%
1 Atténuation de charges	- €	0,00
2 Produits des services <i>Concessions cimetière, redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables</i>	44 549,49 €	10,18
3 Impôts et taxes <i>Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle</i>	93 217,11 €	21,30
4 Fiscalité locale <i>Impôts directs locaux, taxe de séjour</i>	139 335,10 €	31,84
5 Dotations et participations <i>Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations État, Département et Région</i>	93 065,95 €	21,27
6 Autres produits de gestion courante <i>dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)</i>	67 127,54 €	15,34
7 Opérations d'ordre	- €	0,00
8 Produits exceptionnels	262,09 €	0,07
Total	437 557,28 €	100,00



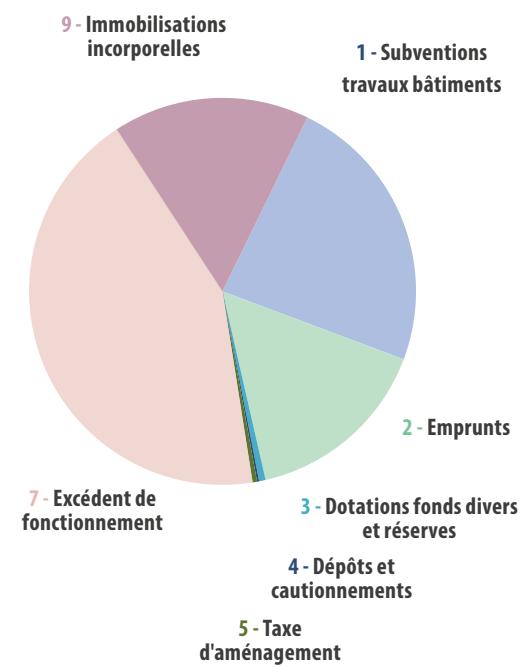
Investissement

Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune

DÉPENSES	2024	%
1 Immobilisations corporelles autres bâtiments publics (2 265,96€) Immeuble de rapport (12 590,43€) Installations générales, agencements (1791,67€) Installations de voirie (13 273,39€) Autre matériel et outillage de voirie (1567,91€) Autres installations, matériel et outillage (2 619,98€) matériel de bureau, informatique (1198,00€) Mobilier (5 971,28€)	33 750,55 €	14,61
2 Immobilisations incorporelles Création site internet (3132€)	37 105,99 €	16,06
3 Dotations fonds divers réserves	- €	0,00
4 Dépôts et cautionnements reçus	359,18 €	0,16
5 Remboursement d'emprunts	95 705,27 €	41,42
6 Opérations d'ordre	64 123,09 €	27,75
Total	231 044,08 €	100,00



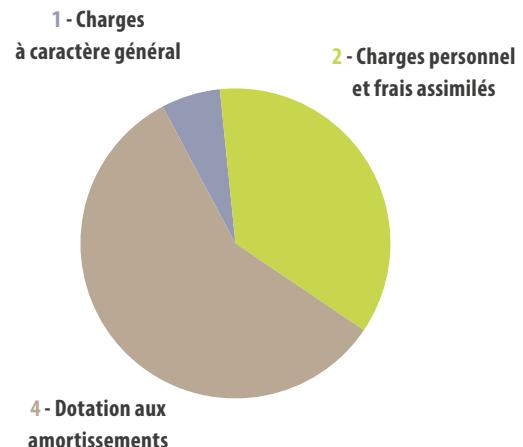
RECETTES	2024	%
1 Subventions travaux bâtiments	52 310,00 €	23,49
2 Emprunts	35 000,00 €	15,71
3 Dotations fonds divers et réserves (Remboursement TVA par Etat)	1 212,28 €	0,54
4 Dépôts et cautionnements	385,12 €	0,17
5 Taxe d'aménagement (Urbanisme)	822,56 €	0,37
6 Opérations d'ordre	- €	0,00
7 Excédent de fonctionnement 2023	96 402,70 €	43,28
8 Amortissements immobilisations	- €	0,00
9 Immobilisations incorporelles	36 587,09 €	16,44
Total	222 719,75 €	100,00



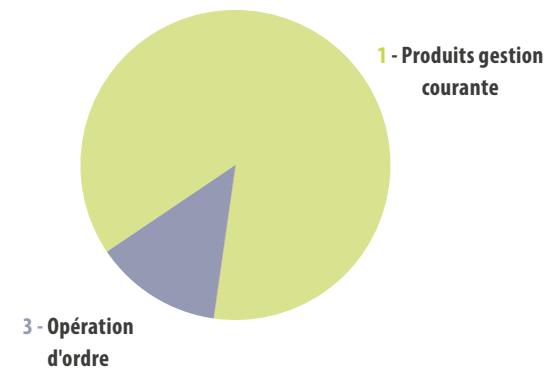
Assainissement

EXPLOITATION

DÉPENSES	2024	%
1 Charges à caractère général	488,85 €	6,99
2 Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	35,75
3 Atténuation de produits	- €	0,00
4 Dotation aux amortissements	4 004,00 €	57,26
5 Charges financières	- €	0,00
6 Charge de gestion courante	- €	0,00
7 Charges exceptionnelles	- €	0,00
Total	6 992,85 €	100,00

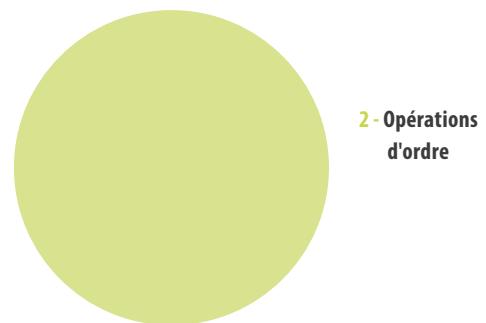


RECETTES	2024	%
1 Produits gestion courante <i>redevance Asst.</i>	8 784,26 €	86,70
2 Atténuation des charges	- €	0,00
3 Opération d'ordre <i>amortissement subvention d'équipement</i>	1 347,00 €	13,30
4 Autres produits gestion courante	- €	0,00
Total	10 131,26 €	100,00

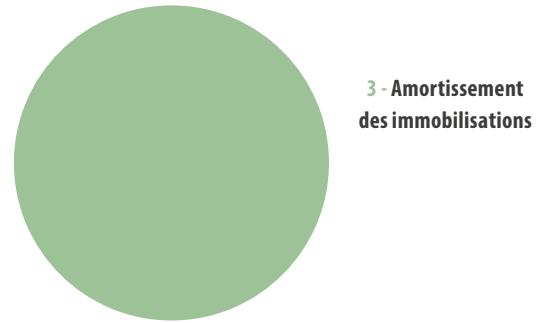


INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2024	%
1 Immobilisations en cours	- €	0,00
2 Opérations d'ordre <i>subvention Investissement</i>	1 347,00 €	100,00
3 Emprunts, dettes assimilées	- €	0,00
Total	1 347,00 €	100,00



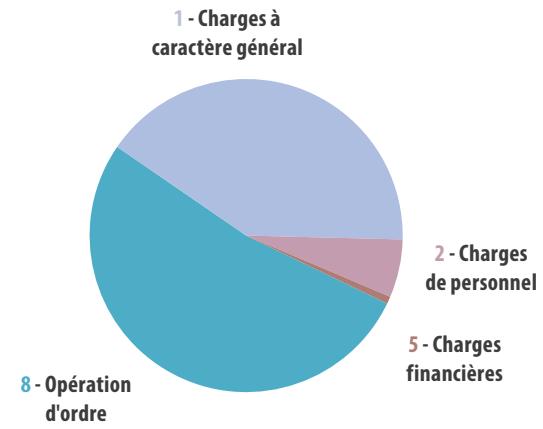
RECETTES	2024	%
1 Dotation, fonds divers, réserves	- €	0,00
2 Opérations patrimoniales	- €	0,00
3 Amortissement des immobilisations	4 004,00 €	100,00
Total	4 004,00 €	100,00



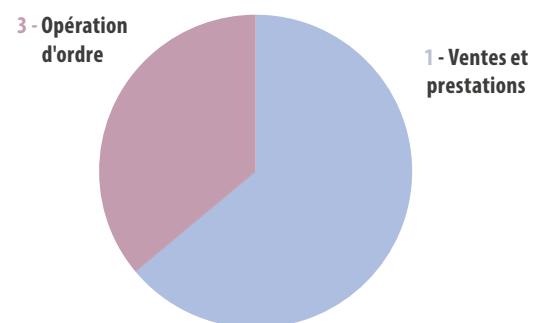
Budget chaufferie

EXPLOITATION

DÉPENSES	2024	%
1 Charges à caractère général	23 140,69 €	48,53
2 Charges de personnel et frais assimilés	2 500,00 €	5,24
3 Atténuation de produits	- €	0,00
4 Dotation aux amortissements	- €	0,00
5 Charges financières	225,94 €	0,47
6 Charges de gestion courante	- €	0,00
7 Charges exceptionnelles	- €	0,00
8 Opération d'ordre	21 819,00 €	45,76
Total	47 685,63 €	100,00

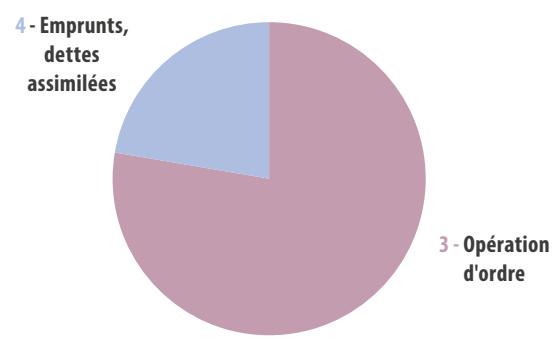


RECETTES	2024	%
1 Ventes prod fab. Prest serv mar	32 825,61 €	63,94
2 Produits exceptionnels	- €	0,00
3 Opération d'ordre entre sections	18 514,00 €	36,06
4 Produits exceptionnels	1,45 €	0,00
Total	51 341,06 €	100,00

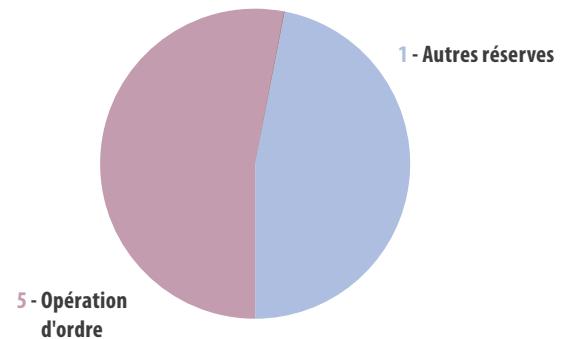


INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2024	%
1 Immobilisations en cours	- €	0,00
2 Subventions d'investissement	- €	0,00
3 Opération d'ordre entre sections	18 514,00 €	78,81
4 Emprunts, dettes assimilées	4 976,85 €	21,19
Total	23 490,85 €	100,00



RECETTES	2024	%
1 Autres réserves, affectation du résultat	17 906,93 €	45,08
2 Subventions d'investissement	- €	0,00
3 Emprunts, dettes assimilées	- €	0,00
4 Immobilisations corporelles	- €	0,00
5 Opération d'ordre entre sections	21 819,00 €	54,92
Total	39 725,93 €	100,00



La page des adjoints

Gérard Bodet

Commission CIMETIÈRE

La météo clémence des mois d'été a donné un peu de répit à notre employé pour la tonte et le désherbage. Ce ne fut pas toujours le cas en fin d'année.

Je tiens à remercier Éric et Romain pour tout le travail avant la Toussaint : redressement des bords de pelouse et apport de gravillons dans les allées.

Beaucoup de compliments des familles pour la propreté de ce lieu.

La commission s'est réunie le 8 novembre, la dernière de ce mandat, pour faire le point sur les sépultures les moins visitées (facile après la Toussaint quand tout est bien fleuri).

Il a été décidé de replanter une bordure de lauriers entre le Columbarium et le Jardin du souvenir.

CONCESSIONS	TARIFS
Trentenaire	2,5 m ² 175 € (70 €/m ²)
Cinquantenaire	2,5 m ² 300 € (120 €/m ²)
Columbarium	600 € pour 20 ans
Cavurnes	0,50 m ² 80 € pour 20 ans
Cavurnes (tombale fournie)	0,50 m ² 1 200 €
Cavurnes (uniquement la cuve)	0,50 m ² 400 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	Gratuit

Commission BÂTIMENTS

RÉALISATIONS 2025

- Main courante de l'église réalisée par **L'entreprise serrurerie MARTIN :**
1 147,03 € TTC
- Réfection, cet été, des peintures de toutes les huisseries de l'église par **Éric et Romain :**
221,57 € TTC
- Palier et escalier pour l'accès au silo de la chaufferie réalisés par **L'entreprise RAJAUD :**
1 789,20 € TTC
- Logement primaire

- Isolation du logement du primaire effectuée cette fin d'année par **l'entreprise LABARGE** pour le soufflage de laine de verre dans les rampants : 6 226,06 € TTC
- Doublage de la partie grenier par **l'entreprise TILLIER** : 6 878,56 € TTC
- Remplacement d'une fenêtre par **l'entreprise FORET** : 1 589,96 € TTC
- Réfection des peintures des 2 logements vacants par **les agents communaux** : 1065,38 € TTC

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

La construction de la MAM avait commencé fin 2024. Durant les 6 premiers mois, les entreprises se sont succédé, en respectant leur délai, pour une réception de chantier début juillet 2025. Le montant s'élève à 448 544,97 € HT, subventionné à 80 %. Le reste à charge pour la commune est de 87 930 € HT.

Etant donné que c'est le dernier bulletin de ce mandat, je tiens à remercier tous les membres des diverses commissions qui m'ont épaulé et dont j'ai eu le plaisir de travailler avec eux. Merci également à Éric et Christelle pour leur bon travail.

Bonne et heureuse année à tous.

Commission FINANCES

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts pour cette année.

La hausse de la base nationale est de 1,7 % pour 2025.

Petite comparaison des taux pratiqués par la commune par rapport aux communes du département situées dans la même strate démographique :

Taux 2024	Poisson	Moyenne du département
Taxe Foncière Bâtie	28,06 %	36,48 %
Taxe Foncière Non Bâtie	24,01 %	38,66 %
Taxe Habitation Résidence Secondaire	5,06 %	11,78 %

Dominique Pluriel

Commission AIDE SOCIALE

Le samedi 11 octobre, la Commission Aide Sociale a réuni 51 convives au restaurant de la Poste, lors du traditionnel repas des Aînés. Chacun a pu apprécier la cuisine de Cyrille et profiter de ce moment de convivialité.

Début novembre, la distribution des bons d'achat a été renouvelée auprès des personnes de 75 ans et plus, qui ne sont pas venues au restaurant. Ceux-ci étaient à utiliser jusqu'au 31 décembre 2025 à la boulangerie et à la boucherie locales.

Et la semaine avant Noël, les membres de la commission ont rendu visite à 4 résidents en EHPAD et leur ont offert un bouquet de fleurs. Il a été décidé cette fin d'année 2025, d'augmenter de 5€ la valeur des bons d'achat et des bouquets de fleurs.

Didier Bernard

Commission VOIRIE

- Après plus de trois années de démarches administratives, les travaux sur le pont du ruisseau de Sermaize sont terminés. Ce chantier réalisé par l'**entreprise Barraud** consistait à renfoncer la base des culées avec apport de béton et la mise en place d'un enrochement irrégulier sous l'ouvrage. Coût 14 871,60 € TTC.

- De gros travaux ont été réalisés sur la partie haute du Chemin des Mocquets : création de fossés, élargissement du chemin, aqueduc diamètre 300, apport de 250 tonnes de matériaux pour un montant de 7 934 € TTC.
- De nombreux fossés ont été reprofilés en divers endroits de la commune : 1 640 € TTC.
- Chemin de la Brosse : dérasement et apport de matériaux : 372 € TTC.

- Une journée spéciale saignées au tractopelle a été faite début novembre : 648 € TTC.

- Gré servant à resuivre les chemins tout au long de l'année : 3 188 € TTC .

- La limitation à 12 tonnes du pont de l'Arconce à Sermaize est repoussée au premier semestre 2026.

TRAVAUX FINANÇÉS PAR LA COMMUNAUTÉ

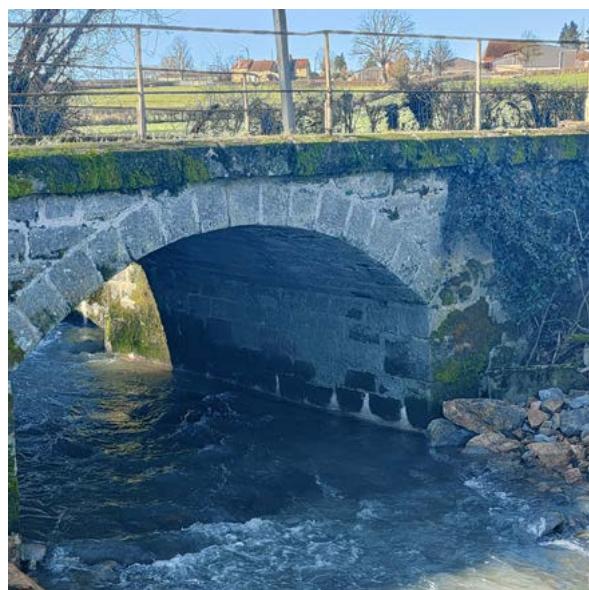
DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS :

- Route du Grand Bois : enduit monocouche et bordures : 15 305 € HT
- Chemin de la Babeline : carrefour en enrobé : 2 875,50 € HT
- Chemin des Tartins : grosse réparation et carrefour en enrobé : 7 377,50 € HT
- Chemin de la Brosse : enduit monocouche : 3 671,25 € HT
- Impasse Moulin l Arconce ; carrefour en enrobé : 4 475€ HT

Ce qui fait un total de 33 704,25 € HT

Les travaux 2026 seront définis en début d'année.

Merci à nos employés communaux, aux membres de la commission voirie, ainsi qu'à toutes les personnes qui sont intervenues sur les chemins cette année, notamment aux deux agriculteurs qui ont aidé Éric à évacuer la terre lors de la « journée spéciale fossé », réalisée en mai.



Pont de Sermaize

Isabelle Brivet

Commission ENVIRONNEMENT

Le slogan de notre commune d'être « accueillante et vivante », tant pour ses habitants que pour les personnes de passages, tient compte, entre autres, du fleurissement et des diverses décos tout au long de l'année ! La municipalité, via sa commission tient à ce que le cœur du village soit et reste propre. Ce n'est possible que grâce à la bonne volonté d'une équipe de bénévoles et surtout à notre agent technique, Éric, qui est sur le terrain quotidiennement. Il a été secondé une partie de la saison de Romain Cartia.

Nous continuons nos efforts d'embellissement tout en privilégiant une démarche écologique et économique : à cause des caprices de la météo, nous faisons, depuis quelques années, le choix d'augmenter progressivement le nombre de vivaces. Grâce aux bons conseils de notre entreprise horticole locale « Soleymieux », nous avons fait le choix de mixer les plantes vivaces qui se développent chaque année, sont moins gourmandes en eau donc plus respectueuses de notre planète, plus faciles d'entretien, avec quelques annuelles qui permettent d'agrémenter le décor et d'apporter une diversification grâce à leurs couleurs.

Au-delà de l'impact visuel, le fleurissement participe à la biodiversité locale. Les fleurs attirent polliniseurs et insectes, contribuant ainsi à la préservation de notre écosystème fragile.

Comme annoncé dans le précédent bulletin, vous avez pu constater que la rocallie à côté de l'agorespace a été totalement repensée.

Suite au passage du jury en septembre 2024, ce dernier avait soulevé quelques points négatifs : malheureusement, nous n'avons pas pu garder notre 2^e fleur. Pour résumer, la seconde fleur implique de suivre une grille de critères concrets sur l'ensemble de la commune. Ce qui est difficile à envisager vu l'étendue de celle-ci. Par contre, nous sommes motivés pour conserver notre fleur.

Enfin, si vous avez un peu de temps, notre commission n'est pas contre vous accueillir avec vos idées. Pour cela, il vous suffit de contacter la mairie : contact@mairie-poisson.fr

POUR 2026

Notre MAM étant en fonctionnement depuis quelques mois, il nous faut maintenant revoir son environnement. Nous avons fait le choix de planter des arbustes tapissants sur la butte et de tailler la haie en contre-bas.

Commission COMMUNICATION

Les communiqués que vous consultez régulièrement sur nos différents supports : Panneau-Pocket, site internet www.commune-poisson.fr, se font grâce à des personnes très réactives qui se reconnaîtront ! Un grand merci à elles !

Et pour que l'information continue de circuler, n'hésitez pas à transmettre vos annonces, vos suggestions par mail à la mairie : contact@mairie-poisson.fr



La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)

Samedi 22 novembre, la Maison d'Assistantes Maternelles "Les Petits Dauphins", à Poisson, a été inaugurée en présence d'élus, de financeurs, de familles et d'habitants venus découvrir cette nouvelle structure. Située au cœur du village, elle répond à un vrai besoin pour les parents du secteur.

80 %
de subventions

Subventionnée
par : l'État, la CAF,
le Département,
la Communauté de
Communes Le Grand
Charolais.



2024

19 novembre



Début du terrassement

Décembre

2025

17 janvier



Coulage de la dalle



Fabrique de l'ossature en atelier



Pose de l'ossature et charpente



22 janvier



22 novembre



Inauguration

Élections municipales 2026, les nouvelles règles

1^{er} tour : 15 mars / 2^d tour : 22 mars

Depuis la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin des conseillers municipaux des communes de moins de 1000 habitants est identique à celui des communes de 1000 habitants ou plus. **Avec une population comprise entre 500 et 1499 habitants, il faudra élire 15 conseillers municipaux** sur notre commune (dérogation possible à 13).

Le mode de scrutin aux élections municipales 2026 est un scrutin de liste proportionnel (avec une prime de 50 % pour la liste arrivée en tête) à deux tours. Les listes doivent respecter la parité, c'est-à-dire être composées d'une alternance obligatoire une femme, un homme ou inversement.

Un bulletin avec des noms rayés, ajoutés ou avec une modification de l'ordre de présentation, un panachage de listes sera classé comme nul.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir (prime majoritaire). Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages

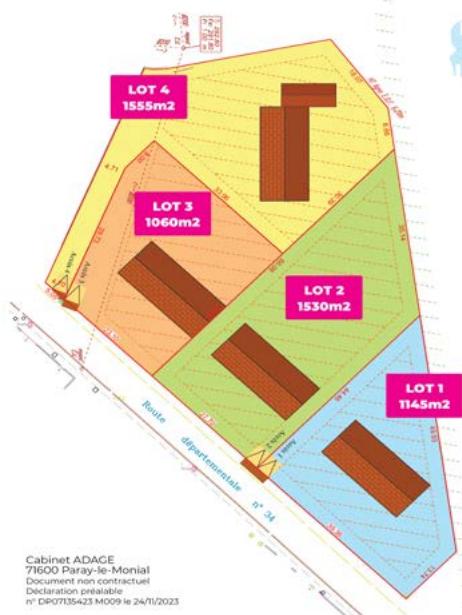
exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé. Lors du second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. Les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

L'ordre des candidats sur les listes n'augure en rien les postes de maire et d'adjoints. Le maire est élu par les conseillers municipaux à bulletin secret lors du conseil municipal qui suit l'élection. Les adjoints sont élus par liste qui doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin (26 février pour le 1^{er} tour et 17 mars pour le 2^d tour le cas échéant). Il n'est pas possible de candidater au second tour sans être candidat au premier tour. Un candidat ne peut l'être que dans une seule circonscription électorale.

4 lots constructibles



Amicale pour le don de sang bénévole

par Céline Bernard



L'année 2025 a été marquée par quelques changements. Tout d'abord au sein du bureau, Marie-Louise Gautheron a laissé sa place de secrétaire après plus de 10 années à ce poste. Nous la remercions. C'est Liliane Dauvergne qui la remplace, membre active de l'amicale. Quant à Geneviève Bertrand, elle est entrée au sein du bureau. Nous souhaitons la bienvenue à Yves Chatagnier qui a rejoint l'association. Nous avons toujours besoin de bras ! À noter qu'il n'est pas nécessaire d'être donneur pour faire partie de l'amicale. Avis est lancé !

Nous avons décidé de reprendre notre loto gourmand, dont les recettes servent à améliorer les repas servis lors des collectes.

Nous avons maintenu nos actions de sensibilisation ; **stand sur le vide-grenier en septembre, et exposé aux enfants de CM1 et CM2 en novembre**, ce qui permet de trouver de nouvelles personnes et ainsi remplacer ceux qui ne peuvent plus donner leur sang (limite d'âge jusqu'à 71 ans, ou contre-indications). Grâce à la mobilisation de vous tous, nous avons pu maintenir les 3 dons de l'année. D'ailleurs l'Établissement Français du Sang nous a accordé 4 collectes pour l'année 2026. UN GRAND MERCI À TOUS. Les membres de l'amicale vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux et surtout une bonne santé pour 2026 ! Prenez soin de vous !



À noter dans vos agendas

DON DU SANG 2026

Vendredi 13 février	15h à 19h
Lundi 13 avril	15h à 19h
Vendredi 24 juillet	11h à 15h
Jeudi 24 septembre	15h à 19h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 12 septembre

À savoir : Après 1 piercing, 1 tatouage ou 1 endoscopie le délai passe de 4 à 2 mois.

Témoignage



Philippe Bouillon, fidèle donneur de sang amicaliste, nous livre son expérience de donneur de sang.

« Je suis membre d'une association de donneurs de sang. Fervent participant au don du sang depuis 1978, je tire ma révérence après 46 ans de dons réguliers, sachant que le nombre moyen effectué par les donneurs français est de 1,8 par an. Aujourd'hui âgé de 67 ans, avec 4 ans d'avance, pour raison médicale et une intervention chirurgicale, je suis au regret d'arrêter de donner mon sang.

Au même titre que les campagnes de sécurité routière, les campagnes promotionnelles à la télévision, à la radio et dans les journaux sont importantes car elles permettent de recruter de nouveaux donneurs.

De même les collectes organisées avec l'appui des associations permettent de collecter des poches de sang pour soigner les malades, les victimes d'accidents de la route, donc de sauver des milliers de vies. Le don de sang est également utile pour les opérations chirurgicales et la fabrication de médicaments.

Mais si apparemment plus d'1 français sur 2 est favorable au don de sang, seuls 4 % accepteraient de le faire.

Imaginez un seul instant, une pénurie de sang due à un manque de donneurs et de donneuses, empêchant de sauver la vie de l'un des membres de votre famille, seriez-vous d'accord ? Je pense que non. Alors, n'hésitez pas « DONNEZ VOTRE SANG ». C'est très facile et cela ne vous demandera qu'un petit peu de temps et de disponibilité, 6 fois par an pour un homme et 4 fois par an pour une femme. Venez nous rejoindre car nous avons besoin de nouveaux donneurs pour remplacer ceux qui ne sont plus en âge de donner. Donner son sang est un geste simple mais précieux qui permet de soigner les personnes atteintes de maladies graves, de sauver des vies en cas d'urgence et de soutenir les patients en attente de greffe. En donnant votre sang et votre plasma, vous avez offert un cadeau inestimable à ceux qui en ont besoin.

Vive le don de sang, vive le don de soi, dans le respect de l'anonymat, du bénévolat et du non profit.

L'AEP et le restaurant scolaire Une année bien remplie !

par Clémence Labarge



L'année 2024-2025 a été marquée par de nombreux projets et une belle mobilisation pour faire vivre notre école et notre village. Lors de l'assemblée générale, la présidente a remercié chaleureusement parents et bénévoles – anciens comme nouveaux – qui trouvent toujours un moment (entre deux réunions et trois lessives !) pour soutenir les associations.

Le bureau, largement renouvelé, a bénéficié d'une transition fluide grâce à l'accompagnement des anciens membres, permettant à chacun de trouver rapidement ses marques.

Une AEP dynamique et fédératrice

L'AEP a poursuivi son engagement avec des actions variées et conviviales.

Le vide-grenier 2024, relancé après une année d'interruption, a rencontré un beau succès et une mobilisation record de 23 parents. Les ventes de sapins, jacinthes, pizzas et brioches ont également rythmé l'année, chacune avec son public fidèle.

Les moments festifs n'ont pas manqué : Noël, Carnaval, fête de l'école... Autant d'occasions pour réunir les familles autour d'animations et de gourmandises.

Parmi les nouveautés, les « P'tits paniers de Poisson », en partenariat avec « Soleymieux Horticulture », ont rencontré un très bel accueil. La kermesse a une nouvelle fois été un temps fort, notamment grâce aux anciens élèves venus animer les jeux – une belle manière de créer du lien entre générations.



Agissons ensemble
pour les enfants

Un restaurant scolaire en transition

L'année a également été marquée par un changement important : le départ en retraite de Christiane Bodet et l'arrivée de Marie Perraud, accueillie avec enthousiasme par les enfants et les familles.

En collaboration avec la mairie, une nouvelle organisation a été mise en place : la commune gère désormais la partie administrative et réglementaire, tandis que l'association conserve l'approvisionnement et le matériel. Un fonctionnement partagé, simple et efficace, qui offre de belles perspectives pour les années à venir.

La soirée d'adieu de Christiane, en avril, a été un moment chaleureux et émouvant, à l'image de son investissement auprès des enfants.

Un immense merci

Les associations remercient vivement tous leurs partenaires, artisans, commerçants, élus, familles et bénévoles. Chacun, à sa manière, contribue à la réussite des projets tout au long de l'année. Grâce à cette dynamique collective, 2024-2025 a été une année riche, constructive et conviviale.

Déjà l'envie de poursuivre sur cette belle lancée... avec toujours autant de bonne humeur, de crêpes et d'entraide !



Échos de l'Amicale des Aînés

par Anne-Marie Slepowronski

Le nombre d'inscrits à notre Amicale demeure stable, soit 63 adhérents pour l'année 2025.

Conseil d'administration 2025

Notre assemblée générale a eu lieu le 13 février 2025 dans la salle communale de Poisson, à la suite de laquelle nous avons partagé un repas au domaine des Marguerites à Paray-le-Monial. Les membres sortants du Conseil d'administration ont tous été réélus à l'unanimité.

La composition du bureau reste inchangée : Anne-Marie Slepowronski (présidente), Roland Cognard (vice-président), Marcel Gautheron (trésorier), Rose-Marie Pelletier (secrétaire), Marie-Thérèse Hol (secrétaire adjointe).

Nos rencontres et activités

Il est organisé une marche tous les mardis. Le rendez-vous est fixé place de l'Église à Poisson. Réunions mensuelles tous les deuxièmes jeudis du mois, en début d'après-midi (14h durant l'heure d'été et 13h30 en hiver). C'est une occasion pour se retrouver et jouer durant cet après-midi à la manille et autres jeux de société. En milieu d'après-midi, nous partageons un goûter et fêtons les anniversaires. Le 4^e jeudi de chaque mois est réservé à 14h uniquement au scrabble. En moyenne 8 à 10 personnes sont présentes.

Certains adhérents participent également aux concours de dictées qui se déroulent de janvier à juin, d'abord en local pour se terminer au niveau national.

Nos sorties et voyages

En mars 2025, « les Récréatives » qui ont lieu tous les ans à Bourg-en-Bresse.

En juin 2025, repas à L'Hôpital-le-Mercier, au restaurant "Les Armoises", puis jeux dans l'après-midi.

Les manifestations

Un loto gourmand a eu lieu en avril, Un grand nombre de participants venant d'autres communes étaient au rendez-vous.

Deux autres lotos gourmands auront lieu en 2026 : le 12 avril et le 6 décembre.

Comme les autres années, nous avons apporté notre aide lors de la marche de l'Omelette de la Pentecôte et sommes également à la disposition de toutes autres associations pour participer lors de leurs manifestations.

Notre Amicale est ouverte à tous, sans limitation d'âge, afin de favoriser les liens entre les générations.

L'ensemble des adhérents souhaite à toutes et à tous une excellente année pour 2026.



Chanter à Poisson

Par Joël Guyot de Caila et François Monnier,
Co-Présidents de l'Association Musicale du Charolais-Brionnais



2025, une année bien chargée pour le Chœur des Hommes Sud Bourgogne qui a assuré pas moins de onze concerts et surtout organisé son premier festival international de chorales « Chœurs d'ici, Chœurs d'ailleurs » qui a connu un très gros succès.

Inauguré à Poisson le 25 avril, dans le cadre de notre traditionnel « **Avril de Poisson** », ce premier festival a vu se produire cinq différents groupes dont certains venant d'Irlande et d'Italie. Au total, avec les accompagnants, ce sont plus de 150 participants qui ont séjourné pendant quatre jours dans notre belle région. Après un premier concert en l'église de Poisson et un repas pris à la salle communale, c'est au théâtre de Paray-le-Monial que les choristes se sont retrouvés pour deux autres concerts. Le dimanche matin ces chœurs ont animé la messe à la Basilique de Paray-le-Monial.

Le tourisme et la convivialité étaient également au programme avec la visite de sites incontournables de notre région (Paray, Solutré, Cluny, Mâcon etc.) et la dégustation (avec modération) de bons produits, solides et liquides, qui font la réputation de la Bourgogne.

Les 36 membres du Chœur, sous la houlette de notre chef André Forest, ont poursuivi le même rythme de répétitions les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois en alternance à Poisson et Vendenesse-lès-Charolles. Nous remercions

les municipalités pour la mise à disposition des salles. Deux journées entières ont été également organisées en cours d'année pour l'apprentissage de nouveaux chants ou une formation spécifique avec un coach vocal. Un travail individuel est aussi fait grâce au site internet de l'association sur lequel on retrouve toutes les partitions (plus de 70 à ce jour) et l'enregistrement des différentes voix.

Nous avons donné onze concerts cette année avec des incursions dans le Mâconnais

et le Beaujolais mais aussi à Charlieu dans le cadre des festivités du millénaire de la cité où nous avons chanté, pour la première fois, accompagnés par un grand organiste lyonnais. Sublime expérience. Nous sommes également intervenus dans le décor naturel des ruines du château de Moulin l'Arconce à l'occasion des journées du patrimoine. Un concert en plein air où les spectateurs étaient confortablement installés dans les chaises longues mises à disposition par la Communauté de Communes Le Grand Charolais.

En 2026, plusieurs concerts sont déjà au programme et en particulier celui de l'**« Avril de Poisson »** qui aura lieu le samedi 25 avril à 20h30. À cette occasion nous avons invité le chœur féminin, les « **MEZERINES** » de Belleville et « **VOID'HOMMES** » un chœur d'hommes de Bourg-en-Bresse. Le lendemain nous serons à Tramayes pour un autre concert. Vous pouvez suivre notre actualité sur le site ; **choeur-hommes-sud-bourgogne.jimdofree.com** et sur l'application « **PanneauPocket** ». Si le cœur vous en dit, vous pouvez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous accueillons de nouveaux choristes avec pour seules conditions : être un homme et avoir envie de chanter.

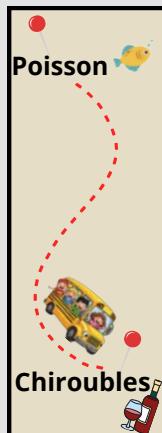
Très bonne année 2026 à tous les habitants de Poisson et au plaisir de vous retrouver **autour du spectacle vivant**.

Comité des Fêtes

par Marlène Thévenet et Xavier Foret

DANS UN PETIT VILLAGE GAULOIS NOMMÉ "POISSON" RÉSISTE UNE TROUPE DE JOYEUX LURONS... TOUJOURS PRÊTS À OEUVRER POUR ÉGAYER LA BOURGADE, VOICI UN RÉSUMÉ DE LEURS AVENTURES DE 2025 !!

SORTIE ANNUELLE DE LA JOYEUSE BANDE AFIN DE BIEN COMMENCER L'ANNÉE ! AVEC POUR THÈME VESTIMENTAIRE « RETOUR EN 1978 » ! 



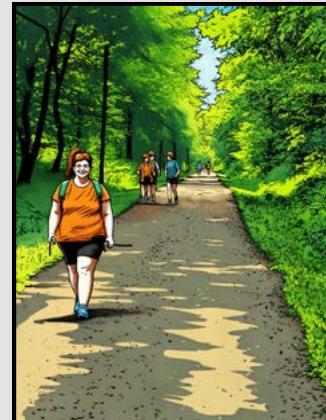
RÉAMÉNAGEMENT DU LOCAL ; APRÈS L'EFFORT, LE RÉCONFORT... AH NON ZUT C'EST L'INVERSE 😅



NE SERAIT-IL PAS TEMPS DE S'AMBIANCER UN PEU LÀ ?! ET HOP ! CONCERT EN PLEIN AIR ! 



ON A DES OEUFS, ON A DU SOLEIL, C'EST PARTI POUR LA MARCHE DE L'OMELETTE !



3KM À PIED,
ÇA USE, ÇA
USE
3KM À PIED,
ÇA USE LES
SOULIERS !!



Poisson

UNE PISCINE + NOS COMPÈRES DE ST-VINCENT-BRAGNY ET VOLESVRES
= C'EST L'HEURE DE L'INTERVILLAGES !



UN JOLI MOMENT QUI RESTERA DANS NOS SOUVENIRS



ET LES MOULES, ELLES SONT FRAÎCHES LES MOULES ??!



LES NOUVELLES RECRUES DE L'ANNÉE

ET 480KG DE MOULES PLUS TARD...



OOOOH-OH-OH-OH-OH
MOIII, J'AVAIS LE SOLEIL
JOUR ET NUIT DANS LES
YEUX D'ÉMILIIIE
JE RÉCHAUFFAIS MA VIIIIE
À SON SOURIRE

SOIRÉE POUR REMERCIER LES PETITES MAINS ET LES GROS BRAS DE LA FÊTE !

LE MOT DU
PRÉSIDENT AFIN
DE LANCER CE
BEAU MOMENT DE
CONVIVIALITÉ!



C'EST L'HEURE D'INSTALLER LES DÉCORATIONS DE NOËL
QU'IL NEIGE OU GÈLE, ON SE RETROUSSE LES MANCHES POUR ILLUMINER
NOTRE BEAU VILLAGE !



J'AI FROID

CHUT ! TAIS-TOI
ET SOURIS !UN PEU PLUS À GAUCHE,
HEU NON, L'AUTRE GAUCHEIls sont
FORTICHES
QUAND
MÊMEQUELQUES COUPS DE
TRONÇONNEUSE DE NONO
ET TADAAA !!!

LE COMITÉ DES FÊTES
VOUS SOUHAITE UNE
BELLE ANNÉE 2026 !!

À SUIVRE POUR DE
NOUVELLES AVENTURES...

Association pour l'Environnement et le Patrimoine autour de Moulin l'Arconce

par Christian Voisin et avec la contribution de l'APEPAMA

Enfin nous avons pu offrir au public et à nous-mêmes une journée entière consacrée à la Nature. Le 5 juillet de 10h à minuit, nous étions une petite vingtaine de personnes autour de la SHNA pour compléter l'inventaire de la flore et des odonates de la rivière sur le site de Moulin l'Arconce, observer des pelotes de chouettes effraies des clochers, enregistrer des chauves-souris et identifier des papillons de nuit. Entre les marronniers et les tilleuls, la Rosalie des Alpes a fait son petit effet... Nous espérons continuer à proposer une activité Nature au moins une fois par an.

Le périmètre de sécurité autour des ruines du château a été mis en place. Lors des JEP (1) en septembre le Chœur des Hommes Sud-Bourgogne a donné de la voix dans ce magnifique décor fait de pierres et de végétaux.

Nous avons édité des photos plastifiées et Michel Vinauger nous a monté un diaporama pour agrémenter notre stand à la Fête des Associations de Paray-le-Monial les 11 et 12 octobre derniers.

Et maintenant, **en 2026**, nous commencerons par une soirée dédicace et présentation du 1^{er} livre consacré au château de Moulin l'Arconce le **17 avril** avec Mélinda Bizri, conférencière, AR.TE.HI.S. (2) suivi de l'ouverture du site le lendemain.

Une demi-journée Nature est prévue autour des oiseaux et de leurs chants **le 1^{er} mai** dès 7h le matin avec la SHNA (3). Le site de Moulin l'Arconce sera ouvert avec des visites commentées et de nouvelles œuvres d'artiste(s) pour le plaisir du public **les 19 et 20 septembre**.

Avec le soutien du Département, nous allons mettre en place les premiers panneaux didactiques à Moulin l'Arconce. Nous allons égale-



1. Journées Européennes du Patrimoine

2. Archéologie Terre Histoire Société – UMR6298 – Université de Dijon
3. Société d'Histoire Naturelle d'Autun



Effraie des clochers © APEPAMA



En route pour un inventaire de la flore et de la faune de la rivière

ment dresser l'inventaire des espèces végétales et animales observées à Moulin l'Arconce entre 2017 et 2025, sachant que les petites bêtes sont encore nombreuses à vivre ici sans avoir pu être identifiées à ce jour. Nous pensons commencer des recherches sur site et dans les archives sur le 1^{er} moulin (XII^e siècle peut-être). Le reste des ouvrages actuels est d'une configuration du XVIII^e.

Nous avons besoin de bras pour l'entretien du site, le dépouillement des observations, l'accueil du public, les recherches dans les archives... alors vous êtes les bienvenus.

Au nom de chaque adhérent de notre association, je vous souhaite une année nouvelle pleine de découvertes et d'émerveillements.

Avant de refermer cette page, une petite rubrique Nature.

Merveilles de la nature !

Avez-vous déjà lu le *Roman de Renart* ? Faites donc un tour à la Bibliothèque municipale !

Le Renard roux (*Vulpes vulpes*) ? un bel animal, allié du maraîcher en ce qui concerne les campagnols, qui est comme toute créature en ce monde utile à l'équilibre de la Vie. Il chasse par besoin (pas par loisir), il fait des bonds extraordinaires pour attraper les petits rongeurs, il attrape même des ragondins. Et mes poules direz-vous ? On ne peut quand même pas l'empêcher d'être opportuniste ? Nous sommes-nous regardés nous-mêmes ? Il suffit de veiller au bon état de la clôture et surtout du poulailler le refuge de la nuit.

Vivons ensemble !



Rosalie des Alpes

Le poisson à plumes / École primaire publique

par Émilie Boulogne



Petite section : Chloé Ducarouge,
Margot Gevaudan, Juliette
Lapandry, Léon Thiennet.

Rentrée scolaire 25/26

Cette année, l'école compte 59 élèves répartis sur 3 classes. La classe des PS/MS/GS, avec ses **16 élèves**, est encadrée par Arnaud MICHAUD, assisté d'Évelyne JULIEN et Cécile FURTIN.

Les CP/CE1 de Cécile IAHNS sont **au nombre de 18**.

Émilie BOULOGNE, également directrice de l'école, encadre les **25 CE2/CM1/CM2**.

Bienvenue aux 4 PS

qui ont fait leur toute première rentrée à l'école !

Chloé DUCAROUGE
Margot GEVAUDAN
Juliette LAPANDRY
Léon THIENNEN

Bienvenue également aux nouvelles familles qui ont intégré l'école en cette rentrée !

Jasmine et Leïla FORISSIER
Selma et Charlie LAHOZ
Kassidy TACIK

Petit clin d'œil aux 6^e !

Que leurs années « collège » leur apportent réussite et épousissement !

Romane BEAUCHAMP

Julie BOISSE

Mélina BOISSE

Liam FOUGERE

Chloé Gautheron

Hélina GAUTHIER-JOBLOT

Perspectives 2025/2026

Le fil conducteur de cette année est le cinéma.

Les élèves de maternelle se rendront deux fois dans l'année au cinéma de Charolles.

Quant aux élèves des classes élémentaires, ils ont déjà pu visionner « Peau d'âne » et retourneront voir deux autres films.

Ces sorties feront écho à l'ensemble du travail mené en classe autour de ce thème (découverte des débuts du cinéma, des comédies musicales, des effets spéciaux etc.).

Le projet « chorale à l'école » bat aussi son plein pour la deuxième année consécutive.



6^e : Romane Beauchamp, Julie Boisse, Mélina Boisse, Liam Fougere, Chloé Gautheron, Hélina Gauthier-Joblot.



**À noter dans
vos agendas :**

- Concert avec les élèves de formation musicale le **samedi 30 mai 2026 à 19h à la salle des fêtes de Digoin.**
- Concert fédérateur des Orchestres à l'école le **mardi 23 juin 2026 à la salle des fêtes de Vendenesse-lès-Charolles.**



Jasmine et Leïla Forissier



Kassidy Tacik

Selma et Charlie Lahoz

Société de chasse communale

par Jean-Paul Brivet



Nettoyage des chemins forestiers



Battue aux renards.

Depuis un an les évènements n'ont pas trop évolué. Le nombre de chasseurs progresse, une personne en plus car un seul départ (cause arrêt chasse) pour deux arrivées. Cette année nous sommes 26 sociétaires.

Notre plan de chasse est le même qu'en 2024 pour les chevreuils et **pour les sangliers, c'est en fonction des prélevements réalisés.**

Pour la bête noire, la population est en augmentation sur 2025, puisque quand j'écris ce mot le 20 novembre, nous avons prélevé déjà 9 sangliers sur la commune. En Saône-et-Loire, 1300 sangliers de plus prélevés à la même date par rapport à 2024. Qui dit augmentation de l'espèce dit dégâts supplémentaires, donc à nous chasseurs et gestionnaires de territoire de régu-

ler ces animaux pour éviter une surabondance dans nos campagnes. Pour info, seuls les chasseurs paient une taxe à l'hectare pour l'indemnisation des dégâts d'une bête sauvage.

Notre manifestation du mois de juillet, pétanque et repas le soir, qui fonctionne bien, nous permet de maintenir la cotisation au même prix depuis plusieurs années.

Nous lâchons toujours des perdreaux et faisons pour les amateurs de petits gibiers. Nous autorisons chaque sociétaire à chasser soit le dimanche ou le lundi jusqu'à fin décembre. Le lundi est surtout prisé par les retraités qui ont plus de temps libres.

Toujours autant de renards qu'il faut réguler au maximum. Merci de nous faire part si vous avez des destructions dans vos poulaillers. **Nous avons des piégeurs agréés dans la société de chasse et nous réalisons plusieurs battues aux renards en fin de saisons.**

Protégeons tous ensemble nos forêts et la nature en général pour le bien-être de tout le monde et surtout pour la planète. Ne laissons pas traîner nos déchets !!! **Nous participons comme les pêcheurs au nettoyage des bords de rivières et chemins tous les ans au mois de mars. Tout le monde peut venir prêter main-forte.**

Je remercie tous les membres de notre société pour leur implication dans les différentes manifestations et souhaite à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or

par l'équipe liturgique

Cérémonies célébrées à Poisson au cours de l'année 2025

Baptême

Samedi 1^{er} mars : **Augustin MAZOYER**
fils de **Camille MAZOYER-MÉLINE**
et de **Pierre MAZOYER**

Mariage

Samedi 28 juin : **Mélanie GALLO**
et **Mickaël MICHAUD**

Obsèques

8 janvier : **Joseph BONNET**
11 janvier : **Angèle FARIZY**
16 avril : **Claude AUDUC**
15 mai : **Madeleine POLETTE**
5 juin : **Gilles COGNARD**
12 septembre : **Jean BRIVET**
3 octobre : **Juliette BACCAUD**
7 novembre : **Marguerite DUCARRE**

Messes dominicales à Poisson

Messe dominicale anticipée le deuxième samedi du mois à 18h30, de Pâques à fin octobre.

Les cérémonies religieuses restent possibles toute l'année en l'église de Poisson.

Toutes les messes de la paroisse sont annoncées sur le panneau d'affichage devant l'église.

Prise en charge pour les obsèques

La famille est accompagnée par les services des pompes funèbres qui communiquent eux-mêmes à la maison paroissiale de Paray-le-Monial les éléments concernant le jour, l'horaire, afin de trouver le célébrant disponible.

Le déroulement de la cérémonie est préparé avec le célébrant et la famille, souvent à la maison paroissiale, 30 rue Desrichard à Paray-le-Monial.

Jours et horaires d'ouverture

L'accueil est ouvert au public de 10h à 12h les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; de 16h à 18 h les mardis, mercredis et jeudis.

Contact par téléphone : 03 85 81 05 84
ou par mail : paroisseparylemonial@gmail.com
Le site internet : <https://paroisse-paray.fr>

Notre paroisse

Son curé est le père Christophe Lagrange, secondé d'un vicaire le père Frédéric Villiers.

Depuis fin août, le père Élysée Guendjande a quitté la paroisse pour le diocèse de Saint-Dié.

Catéchèse

C'est à la maison paroissiale, le mercredi matin, que les enfants de la grande paroisse se retrouvent par groupes d'âge pour la catéchèse.

- De 3 à 6 ans, éveil à la foi des tout-petits
- Dans les groupes d'âge de 6 à 12 ans, une prise en charge particulière est proposée aux enfants en âge de préparer leur première communion ou leur profession de foi. Responsable de la catéchèse pour les 3-12 ans, Marie-Cécile Herbinet
Contact : catechese.paray@gmail.com
- Responsable Pastorale jeunes 13-18 ans, Nicolas Kluthausen
Contact : pastojeunes.paray@gmail.com

Remerciements

Merci à la municipalité et aux agents communaux pour le rafraîchissement des peintures, à Marie-Thé Polette pour l'ouverture quotidienne de l'église, ce qui permet à chacun d'y accéder régulièrement et aux visiteurs de passage de la découvrir.

Rassemblements au sein de l'édifice : « Avril de Poisson », scouts filles d'Europe le 31 octobre.

Merci à tous ceux qui prennent le temps de participer à l'entretien, à la mise en place de la crèche, au fleurissement, au bon déroulement des messes...

Pour cette nouvelle année 2026, l'équipe liturgique vous offre tous ses bons vœux.



La Perche Brionnaise

par David Polette

Le bilan des activités 2025 de l'association « La Perche Brionnaise » est satisfaisant, bien que le nombre d'adhérents soit en légère baisse. Certains devenus âgés, malades, ne prennent plus leur permis de pêche, sans parler de ceux qui sont décédés, ceci expliquant cela.

Poisson

Concernant les résultats de la saison de pêche, ils sont encourageants ! Bien que l'ouverture de la pêche à la truite dans l'Arconce ait été décevante, comme l'année précédente, malgré un empoissonnement de 100 kg de truites arc-en-ciel. Pourtant les conditions étaient bonnes, niveau d'eau, clarté et météo, poissons de qualité, pourquoi ? Nous n'avons pas de réponse. Par contre, pour la première fois il a été procédé à un empoissonnement de la partie du ruisseau des Mauvières allant de la route du bourg à sa confluence avec l'Arconce, les pêcheurs qui ont pêché sur ce petit parcours ont connu la réussite prenant de nombreuses et belles truites.



www.laperchebrionnaise.com



Il va sans dire qu'un réempoissonnement du ruisseau sera de nouveau réalisé en 2026. Un nettoyage du lit du ruisseau sera effectué à cet effet. Une étude pour connaître les possibilités de pêche plus en amont sera réalisée.

Concernant les autres espèces, la pêche a été relativement bonne, de très belles fritures notamment d'ablettes ont été réalisées. Il s'est pris de beaux poissons : brochets, perches, carpes (jusqu'à 14 kg) et silures (jusqu'à 1,80 m). Afin de satisfaire « les chevaliers de la gaule » comme chaque année un empoissonnement de 80 kg de brochets et 70 kg de perches communes sera réalisé, et bien entendu 100 kg de truites pour l'ouverture 2026.

Nous vous rappelons que les cartes de pêche sont disponibles dans différents endroits.

Le Président David Polette et l'ensemble du Conseil d'Administration de la Perche Brionnaise présentent leurs meilleurs voeux aux habitants de Poisson.

Où se procurer les cartes de pêche ?

aux horaires d'ouverture

Poisson	Bureau de Poste
Montceaux-l'Étoile	Bureau de Poste
St Christophe-en-Brionnais	Antenne touristique

sur RDV

David Polette : 06 76 66 41 84

Jérôme Polette : 06 63 69 30 12

Club de tarot

par Gérard Bodet

Le club de tarot du Val d'Arconce a tenu son assemblée générale le 6 septembre 2025 en présence de 34 adhérents. Un bilan de l'année positif avec 59 adhérents à notre club et 39 joueurs de moyenne à nos soirées. Cette assemblée a été suivie d'un repas. L'après-midi détente fut consacrée à la pétanque ou jeux de tarot pour les plus accros !!! Très belle journée.

Nos soirées ont redémarré le vendredi 12 septembre avec toujours une belle fréquentation aux alentours de 45 joueurs, voire plus, jusqu'à 50. Trois à quatre jeunes sont venus rajeunir nos troupes

Nos veillées ont lieu le 2^e et 4^e vendredi de chaque mois à 20 heures à la salle communale. Pour ceux qui seraient intéressés, il reste de la place pour passer des soirées de détente en toute convivialité.



Notre concours annuel a eu lieu le samedi 15 novembre avec une participation un peu plus faible que l'an dernier, mais quand même 112 joueurs, venus des clubs voisins du Chalonnais, Roannais, Beaujolais, Nivernais et tout cela dans une très bonne ambiance. Merci à tous nos partenaires pour leurs aides financières qui contribuent à la réussite de cette journée.

Je remercie nos épouses, le conseil d'administration et les bénévoles pour leur aide aux services pour toutes ces manifestations.

Le club de tarot du Val d'Arconce vous souhaite une bonne année, une très bonne santé, pleine de joie pour 2026 ainsi qu'à vos familles.

Président :
Gérard Bodet

Vice-président :
Serge Jondet

Trésorier :
Jean-Michel Rotat

Membres : Jean-Marc Béraud, Jean-Paul Brivet, Marcel Gautheron, Jean-Pierre Labarge, Jean-Pierre Perrachon.

MAM

Nous sommes trois assistantes maternelles qui venons de nous installer dans la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) « Les Petits Dauphins », située près de l'école.

La Mam peut accueillir jusqu'à 12 petits dauphins de 7h jusqu'à 19h selon la demande (horaires atypiques).

Le fonctionnement reste le même qu'un accueil à domicile, les parents demeurent employeurs et chaque contrat individuel.

Nous proposons des repas "fait maison" avec des produits de saison.

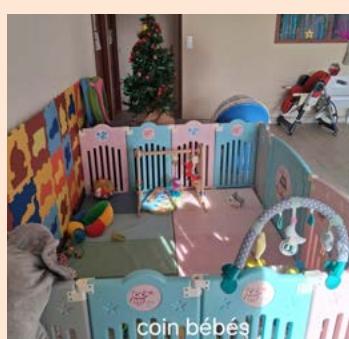
L'espace extérieur est clos et sécurisé.

Diverses activités sont proposées aux enfants : balades, sorties au relais petite enfance de Paray-le-Monial, visite de ferme pédagogique,



activités manuelles, peinture, pâte à modeler, coloriage, jeux de transvasement, puzzles, cubes et jeux d'encastrement.

Nous favoriserons la mixité et l'épanouissement de tous les enfants grâce à une approche personnalisée et adaptée. **N'hésitez pas à nous contacter au 09 86 22 93 70 ou par mail : lespetitsdauphins71@gmail.com**



2025

Le Grand Charolais en action à Poisson



Votre commune fait partie du Grand Charolais, communauté de communes créée en 2017 et composée de 44 communes sur un territoire de 941 km². Les compétences du Grand Charolais sont nombreuses et ses services et investissements bénéficient au quotidien à l'ensemble de la population (40 400 habitants). Voici un aperçu non-exhaustif des actions menées en 2025 par Le Grand Charolais, avec un éclairage particulier sur votre commune.

Poisson

PETITE ENFANCE & JEUNESSE

 **Les 4 structures d'accueil de jeunes enfants du Grand Charolais** (micro-crèches et multi-accueil) étaient au maximum de leurs capacités en 2025, avec **64 enfants de 19 communes**. **Le Relais petite enfance** a organisé 117 animations pour les 0-3 ans sur le territoire.

 **17** enfants de **Poisson** ont fréquenté les **accueils de loisirs du Grand Charolais** en 2025. Les 3 sites (Charolles, Digoin et Paray-le-Monial) ont accueilli **945 enfants, les mercredis et lors des vacances scolaires**.



Activité créative à l'accueil de loisirs à Paray-le-Monial

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

 **4 habitants de Poisson** sont inscrits au **Conservatoire intercommunal Jean Piret** pour pratiquer la musique à Charolles, Digoin, Paray-le-Monial et Saint-Bonnet-de-Joux, sur un total de **425 élèves**. **Plus de 4 500 spectateurs** ont assisté aux 33 concerts proposés en 2025.

CONSEIL NUMÉRIQUE

 **94 habitants du territoire** ont été accompagnés par Le Grand Charolais pour la prise en main d'outils numériques, dont **14 habitants de Poisson** où se sont déroulés **11 ateliers collectifs**.

PISCINES & NATATION SCOLAIRE

 **2 000 élèves du territoire** ont suivi un cycle de natation scolaire à la piscine couverte intercommunale à Paray-le-Monial. Budget annuel : **150 000 €**

 **36 157 entrées dans les 3 piscines d'été** du Grand Charolais en 2025, à Charolles, Paray-le-Monial et Digoin. À Paray-le-Monial, la piscine intercommunale a totalisé **25 314 entrées**.

TRANSPORT & MOBILITÉ

 **112 habitants de 70 ans et plus** ont bénéficié en 2025 du service de transport à la demande mis en place par Le Grand Charolais.

 **5 000 trajets en covoiturage** via l'application **Blablacar Daily** ont été financés par Le Grand Charolais, soit plus de 100 000 km parcourus en 2025 en mutualisant des trajets.

 **300 enfants du territoire** bénéficient de l'accompagnement du Grand Charolais dans le cadre du dispositif « Savoir rouler », pour l'apprentissage du vélo à l'école. La collectivité met en œuvre un « Plan vélo » et développe les équipements à destination des cyclistes.

ENVIRONNEMENT

 **70 aires de compostage** collectif, dont 3 à Poisson, et **421 points d'apport volontaires** (verre et emballages) sont mis à disposition des habitants du Grand Charolais. En parallèle, **250 kits composteurs individuels** et **25 kits poulaillers** ont été distribués en 2025.

 **222 installations d'assainissement non-collectif** sont présentes à Poisson, sur un total de **7579 installations** dont le contrôle est assuré par le **SPANC du Grand Charolais** (Service public d'assainissement non-collectif).

ANIMATION DU TERRITOIRE & TOURISME



La 1^{re} Journée des familles a eu lieu à Paray-le-Monial en septembre 2025

73 100 € de subventions ont été octroyées par Le Grand Charolais à 40 associations en 2025, dont l'**Association musicale Sud Bourgogne** à Poisson.

Le Grand Charolais anime aussi le territoire avec :

- **RALLYE DES FORMATIONS ET DES MÉTIERS :** la 1^{re} édition a eu lieu les 24 et 25 janvier à Charolles, et a attiré **1 200 visiteurs**.
- **LE RAID IN CHAROLAIS :** manifestation sportive et familiale, le 14 juin à La Motte-Saint-Jean, avec plus de **360 personnes** sur l'ensemble des animations proposées aux familles.
- **LE GRAND CINÉ :** 12 séances de cinéma en plein air en juillet et août dans 12 communes, soit un total de **1 800 spectateurs**.
- **JOURNÉE DES FAMILLES :** journée d'animations et de rencontres dédiée aux familles du territoire, organisée le 13 septembre à Paray-le-Monial, ayant rassemblé **400 personnes**.

8 500 contacts ont été pris avec l'**Office de tourisme Le Grand Charolais**, sur ses sites de Charolles et Digoin, sur le terrain lors de permanences « Hors les murs » ou en salons.

Le Grand Charolais gère également **5 haltes nautiques** au bord des différents canaux, ainsi qu'un **port de plaisance à Digoin**, qui a accueilli **125 bateaux (469 nuitées)**.

ÉCONOMIE & HABITAT

1 entreprise de Poisson a été accompagnée en 2025 par Le Grand Charolais pour son lancement ou développement, ou soutenue financièrement pour une **rénovation de façade**.

1 ménage de Poisson a obtenu une aide financière et technique du Grand Charolais pour la rénovation de son logement. **3,2 millions d'euros HT** de travaux ont été réalisés sur le territoire cette année, et **137 000 €** d'aides ont été versées par Le Grand Charolais.

SOLIDARITÉ & INTÉGRATION FINANCIÈRE

64 800 € ont été versés à votre commune par Le Grand Charolais dans le cadre des **attributions de compensation** en 2025.

25 000 € ont été attribués à votre municipalité dans le cadre du **Fonds d'aide à l'investissement rural**, qui soutient les travaux des communes de moins de 3 000 habitants. Cette aide a été accordée pour la **construction d'une maison d'assistants maternels**.

Le Grand Charolais finalise un **Plan local d'urbanisme intercommunal**, à l'échelle des 44 communes, afin de planifier l'aménagement de l'ensemble du territoire d'ici 2026 (budget total : 630 000 €).

1,6 million d'€ ont été versés en 2025 par Le Grand Charolais pour financer les **Services départementaux d'incendie et de secours** de Saône-et-Loire et de l'Allier, pour le compte des 44 communes.

TRAVAUX D'ÉQUIPEMENTS & VOIRIE



L'un des travaux de voirie réalisés cette année à Poisson

41 km de routes sont entretenus par Le Grand Charolais à **Poisson**, ainsi que **deux ouvrages d'art**.

6 travaux de voirie réalisés en 2025 dans votre commune, pour un montant de **41 765 € TTC**.

Le Grand Charolais assure au total l'entretien de près de **1 000 km de voirie** ainsi que **174 ouvrages d'art**.

32 terrains multisports sont gérés par Le Grand Charolais, dont **un dans votre commune**. Deux terrains ont été réhabilités en 2025 sur le territoire.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

90 acteurs locaux du monde agricole ont participé à l'Audit territorial piloté par Le Grand Charolais avec la Chambre d'agriculture pour soutenir les agriculteurs face aux défis actuels de la profession. La Communauté de communes a également organisé, le 15 octobre 2025, ses premières **Rencontres de l'Agriculture** à Palinges avec plus de 100 participants.

Une rencontre fortuite, le bulletin municipal agent de liaison...

par Chloë Walters et Michel Vinauger

Dans l'édition 49 (janvier 2025), du bulletin municipal, Michel Vinauger racontait comment René Gimpel, collectionneur, marchand d'Art et résistant, d'abord réfugié avec son épouse Florence à l'Hôtel du Lion d'Or à Charolles, puis dénoncé, s'était mis à l'abri à l'Hôtel Restaurant de la Poste à Poisson, tenu à l'époque par M. et Mme Carraud, oncle et tante de Michèle Gâteau qui deviendra plus tard notre épicière. C'est là que les nazis ont fini par arrêter René le 3 mai 1945, ce qui enclencha le triste processus qui le mena à la mort au camp de concentration de Neuengamme, en Allemagne, le 3 janvier 1945.

René Gimpel, ce nom évoqua tout de suite pour Chloë Walters, potière aux Moquets à Poisson un camarade de classe du Lycée Français de Londres qui portait le même nom...

Elle l'avait perdu de vue depuis soixante ans, mais par le biais de l'Association des Anciens Elèves, en Angleterre, elle put reprendre contact avec lui et apprendre qu'il s'agissait bien de sa famille et c'était son grand-père.

Afin de rendre hommage à son aïeul et de connaître enfin le lieu de ses derniers jours de liberté, René Gimpel Junior, son épouse Fatima et sa cousine Claire Touchard-Gimpel firent le voyage de Londres à Poisson.



René et Chloë.



Jacqueline, Claire et Marie-Claude.

Ainsi, le 26 avril dernier, la rencontre a eu lieu à Poisson, au château de Martigny, autour d'un café, entre les personnes concernées, dont les enfants de Mme Gâteau à qui leur mère encore bouleversée avait souvent raconté la triste arrestation. Jacqueline Miniau, présidente de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes de Paray-le-Monial et Marie-Claude Clément-Chuard de Saint-Julien-de-Civry étaient aussi présentes à cet entretien. Cette réunion fut suivie d'un repas à Charolles et d'un tour explicatif des lieux où ces événements se sont déroulés à Charolles et à Poisson.

Le lendemain, la famille Gimpel assista à la cérémonie du Souvenir des Déportés à Charolles où la présidente, Mme Baudin leur assura que le nom de leur grand-père serait ajouté sur le monument aux Morts de cette ville.

Le remarquable ouvrage « Journal d'un collectionneur » de René Gimpel Senior fut offert à plusieurs d'entre nous et sa famille nous fit part de son grand bonheur d'avoir pu lever le voile sur un épisode dramatique de la vie de leur grand-père.



Marie-Claude Parize-Gâteau, son époux Jean-Claude, Claire Touchard-Gimpel, Fatima, René Gimpel et Fabienne Gâteau.



THÉOPHILE THÉVENET, sculpteur melayot inhumé à Poisson

par Gérard Bonin, Pierre Meline et Michel Vinauger

Louis Maxime dit **Théophile Thévenet** est né à Melay le 20 septembre 1903 au hameau de Verfoux. Il est le fils de Pierre, « poète paysan » et d'Eugénie Lacroix originaire de Saint-Didier-en-Brionnais. Joueuse d'accordéon, Eugénie a eu six garçons en sept ans : Émile et Henri, jumeaux nés en 1900, Philibert né en 1902, Louis Maxime (Théophile) en 1903, Stanislas en 1905 et Victor en 1907. Victime de la tuberculeuse sa mère décède en 1912.

En 1915, à douze ans, pendant la Grande Guerre, alors que son père est combattant, Théophile quitte l'école de Melay, sans passer son certificat d'études. Il est employé comme « homme à tout faire » chez Mme Game, dite la tante Game, café hôtel restaurant à Changy (Loire) alors que ses aînés sont loués dans les fermes du voisinage.

En 1917, plus enclin au maniement du marteau, de la gouge et du burin qu'à celui de la faux et du râteau, il entre en apprentissage chez M. Claude Rebet, maître marbrier à Melay, compagnon du Devoir qui a fait son tour de France.

En 1920, il entre comme graveur d'art et sculpteur chez M. Mur, marbrier à Roanne puis chez M. Besse à Saint-Étienne et prend des cours du soir à l'École des Beaux-Arts.

En 1921, il est embauché comme sculpteur chez les frères **Louis et Joanny Furtin**, marbriers rue de la Gare à Charolles.

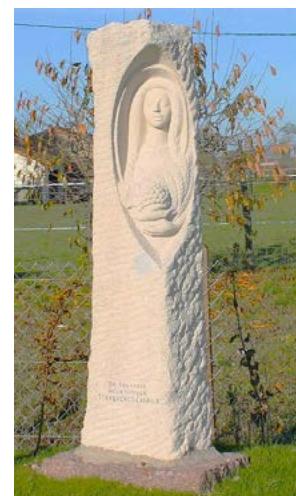
SERVICE MILITAIRE



Le 14 novembre, en 1923, Théophile (Classe 1923) est incorporé au 10^e Régiment 4 du Génie à Besançon comme sapeur-mineur.

Son registre matricule militaire mentionne qu'il a les cheveux châtains, les yeux bleus et qu'il mesure 1,68 m. Ndlr : Il est semble-t-il plus grand...

« La sculpture, ce n'est pas difficile, il suffit d'enlever ce qu'il y a en trop »



La Vierge de Verfoux, Théophile (Classe 1923),
Lucie, la maison natale de Théophile.

Il obtient alors le privilège de pouvoir assister aux cours de l'École municipale des Beaux-Arts de Besançon. Envoyé dans la disponibilité le 28 avril 1925, il retourne chez les Furtin à Charolles et donne des cours de dessin à la mairie de cette ville.

LUCIE

Née le 9 novembre 1907, **Lucie** est la fille de **Joseph Jouvenaud et d'Amélie Tissier**. Joseph est employé comme forgeron au bourg de Poisson chez Benoît Tissier. Amélie est la fille de ce dernier et de Marguerite Gautheron, fille du forgeron de Busseuil.

Benoît Tissier fut conseiller municipal de Poisson en 1908 et adjoint au maire de 1919 à son décès en 1938. Joseph Jouvenaud était aubergiste au bourg de Poisson en 1911 avant de succéder à Benoît Tissier à la forge.



La maison Jouvenaud côté jardin et côté route aujourd'hui.

Joanny Furtin (1893-1982) a épousé **Marthe** la sœur d'Amélie le 20 février 1922, devenant ainsi l'oncle de Lucie. **Auteur-compositeur, poète et chantre du folklore charolais, le barde a fondé le groupe d'arts et traditions populaires « Les gâs du Tsarollais » en 1935.**

C'est Joanny qui arrangea la rencontre entre Théophile et Lucie lors d'un spectacle écrit et joué par son oncle au Cercle Charollais.



Joanny Furtin.



Théophile, à 25 ans.



Dessin « Le bourg de Poisson » par Théophile.

MARIAGE, MALADIE ET SÉJOUR FORCÉ À POISSON



En 1928, Théophile épouse Lucie qui avait sacrifié son métier d'enseignante pour soigner sa mère. Quelques mois après son mariage, il est atteint d'une très grave maladie, le « mal de Pott », forme de tuberculose osseuse au niveau de la 11^e vertèbre lombaire.

Cela l'oblige à demeurer couché, durant deux ans et demi, dans sa belle-famille à Poisson, plâtré dans un corset à armature, sur un lit dont des planches avaient remplacé le matelas dans sa chambre à l'étage avec vue sur le cimetière par la fenêtre.

CONVALESCENCE ET NAISSANCE À LA PACAUDIÈRE

En 1930, en convalescence, mais souffrant toujours de graves séquelles, Théophile trouve une place sédentaire de dessinateur chez un architecte de Vichy. En 1931, il achète le fond de la marbrerie Bernachon située place de la bascule là **La Pacaudière** (Loire) avec vente d'articles funéraires où il se fait aider par son frère Stanislas.

En 1934, toujours à La Pacaudière, la famille déménage, route de Chenay-le-Châtel où Théophile dispose d'un vaste atelier tout en longueur, il eut aussi un autre atelier route de Vivans où il entrepose une partie de ses sculptures.

En 1935, Lucie donne naissance à **Marie-Thérèse**, fille unique. Frappée par le destin, la fillette est atteinte d'une importante scoliose vertébrale qui l'oblige à porter, comme son père, un corset métallique.



La Pacaudière, Amélie la belle-mère de Théophile, Lucie son épouse et sa fille Marie Thérèse en 1938.

LA GUERRE, RATIONNEMENT ET RÉSISTANCE

En 1939, Théophile n'est pas mobilisé car il a été définitivement réformé le 12 avril de la même année.

En 1940, c'est à Poisson, que le 16 juin, Théophile et les siens voient pour la première fois la guerre de près... Ils sont chez Joseph et Amélie quand des avions italiens survolent le village à basse altitude pour aller bombarder le quartier de la gare de Paray-le-Monial. Tous les cinq se précipitent au jardin pour se réfugier sous l'abri précaire des groseilliers... Pris dans la débâcle des réfugiés descendant vers le sud, ils tentent de rejoindre La Pacaudière avec leur **Citroën B14** et peuvent finalement se réfugier chez Henri à Verfoux.



Parfois, pour se ravitailler, Lucie prend sa bicyclette pour se rendre à Poisson situé à 40 km de Melay. En prévision des visites de sa fille, Joseph répare des vélos en échange de lait, de beurre et de fromage. Un jour, elle est accrochée par une voiture à cheval qui la traîne sur plusieurs mètres, elle en garde une douleur permanente aux genoux mais ne met pas fin à ses voyages à Poisson...

Pendant la guerre, les gens ont d'autres soucis que de faire éléver des monuments et des caveaux aux cimetières. L'essentiel du travail de Théophile se limite donc à de la gravure ou à des réfections de monuments.

Sitôt sa réforme confirmée, Théophile s'engage dans l'action clandestine, notamment avec **Eugène Petit (Claudius)** qui exerce d'importantes responsabilités dans la résistance et ensuite d'éminentes fonctions au niveau national. Théophile et Eugène restent liés jusqu'à la fin de leur vie, « **Théo** » pour ses amis résistants, réalise un buste en bronze de ce dernier.

Maillon discret de la Résistance, Théophile distribue tracts et journaux subversifs, il sert d'agent de liaison pour les Maquis du Forez et du Bourbonnais.

En 1944, Théophile est nommé Président du **Comité de Libération** de La Pacaudière.

Sollicité fin 1944, pour occuper un poste de conseiller municipal, il accepte, en avril 1945, de figurer sur la liste des candidats. Élu, il démissionne peu après.

De janvier à octobre 1949, il reçoit le renfort d'**Albert**, son cousin, le fils de Joanny Furtin.

En 1954, Théophile achète la « **Maison Notre Dame** » inscrite aux Monuments historiques et il en entreprend la restauration.

DANS LES ANNÉES 1960

En 1969, Théophile cesse ses activités de marbrier et s'adonne à plein temps à sa passion pour la sculpture. **Gérard Bonin** vient travailler chez Théophile dans la perspective de lui succéder, d'abord comme employé puis comme entrepreneur en mars 1871.

Sous l'influence de Gérard, Théophile se lance dans des sculptures abstraites, non figuratives qu'il nomme ses « **bidules** ».

Petit-fils de Joanny Furtin et cousin de Théophile, Gérard est le fils de Madeleine Furtin, épouse de Georges Bonin, transporteur à Charolles. Il est diplômé des Beaux-Arts de Lyon, artiste peintre et sculpteur.



« *Maison Notre Dame* »
à La Pacaudière,
avant et après
restauration



Théophile est en relation avec la famille TROISGROS, Hôtelier Restaurateur à Roanne, il a notamment réalisé le buste de Jean-Baptiste. Par son intermédiaire, Gérard a rencontré les frères Jean et Pierre pour lesquels il a réalisé plusieurs travaux de décosations intérieures et des sculptures.

Gérard a résidé au bourg de Poisson avec son épouse dans la maison Jouvenaud, les grands-parents de Théophile. Il installe en 1976 son atelier de marbrier sculpteur dans l'ancienne forge de Nochize.

Il vient ensuite habiter à Busseuil, dans une ancienne ferme qu'il restaure. Une quinzaine d'années plus tard, il implante définitivement son atelier où il peint et sculpte toujours dans la grange transformée qui jouxte sa maison.



Ces années sont pour Théophile parmi les plus riches en productions artistiques. Au cours de sa carrière il réalise au moins 600 sculptures et plus de 6 000 dessins.

En 1974, Théophile est victime d'un infarctus. En 1982, après le décès subit de son épouse Lucie, Théophile va vivre chez

sa fille Marie-Thérèse et son gendre à Saint-Vincent-de-Boisset près du Coteau (Loire). En 1989, Théophile décède des suites d'une affection rénale à l'hôpital de Thizy (Rhône). Il est inhumé à Poisson dans le caveau de sa belle-famille, situé au fond du cimetière, au bout de la grande allée, sur la droite.

UNE PRODUCTION EXCEPTIONNELLE

Au fil des ans, Théophile aborde toutes les matières et techniques, du **dessin**, de la **sculpture** et du **modelage**. Il utilise des pierres jaunes du Brionnais, du granit, du marbre, de l'ardoise, du plâtre, du

béton cellulaire... Il récupère, par exemple, des éléments provenant des bordures du pont du Coteau (Loire) ou d'anciennes pierres tombales...

Son thème privilégié est la femme et la jeune fille. Il réalise beaucoup de bustes d'amis et des caricatures. Les scènes de la vie rurale sont aussi une source d'inspiration pour le sculpteur.

Sources :

- Nombreux écrits et photographies extraits du livre « **Le roman d'un tailleur de pierres. Théophile Thévenet. Sa vie. Son œuvre** » de Paul Perreve, édité par le Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques du Roannais « Les amis du Musée » (2003).
- Vidéo réalisée au 2^e trim. 2021 à la demande de la Mairie de Melay par l'Association « Espace ».
- Archives locales et départementales 71.

NB : En 2026, chacun pourra enrichir, à Poisson, les informations données dans cet article lors d'une mini-exposition, de causerie, de visionnements de documents numériques.





Son épouse *Lucie Thévenet*,
Plâtre patiné, 1942.



Marie-Thérèse, sa fille,
dessin.



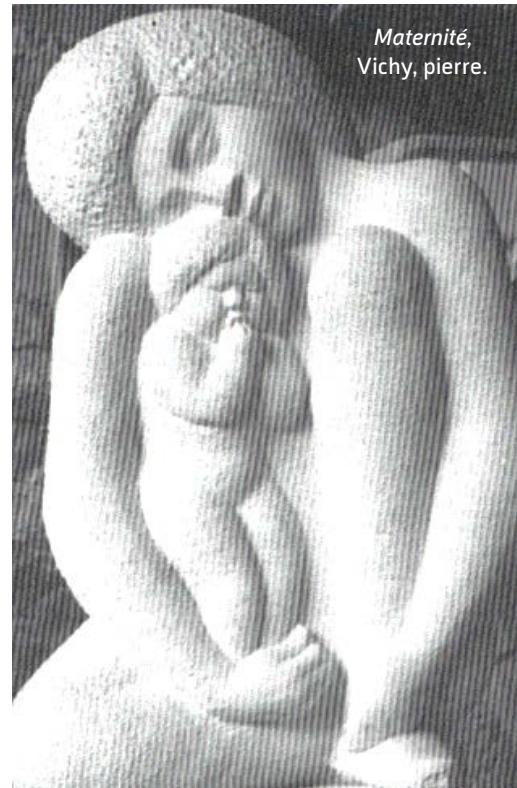
Alexandre Méhu
(curé de Poisson de 1869 à 1900),
plâtre patiné sculpté.



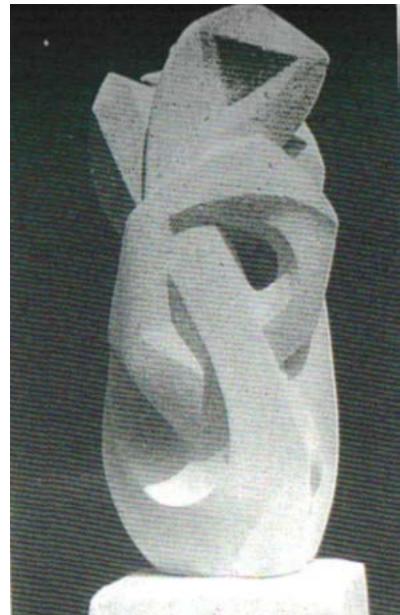
Eugène Claudius Petit,
Bronze.



Le monde paysan, 1980,
Melay, pierre.



Maternité,
Vichy, pierre.

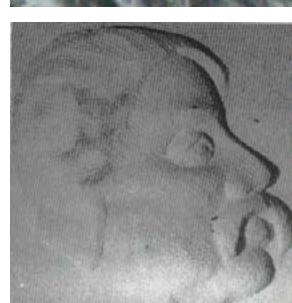


Un bidule,
Chauffailles, béton cellulaire.

Bas-relief du monument des Fusillés
1947, Saint-Yan.



*Gustave
le Borgne*,
La Pacaudière.

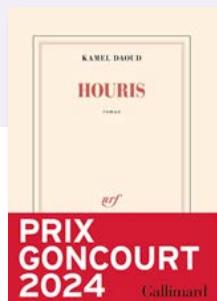
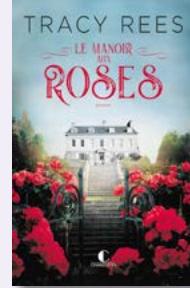
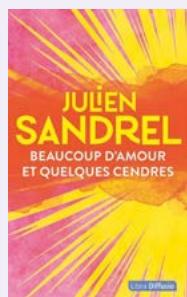
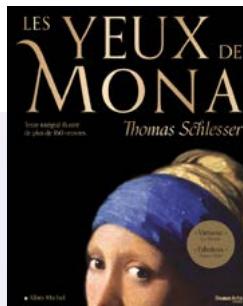
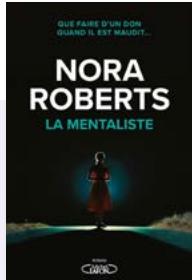


Le Gaulois,
1985, dernière
sculpture sur
pierre.

Bibliothèque

par Jocelyne Murard

ROMANS ADULTES



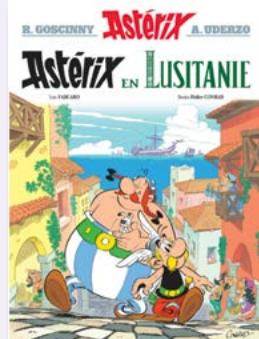
DOCS ADULTES



ALBUMS ENFANTS



DOCS JEUNES



150 route des Écoles - 03 85 26 61 70
Mail : bibliotheque.poisson@hotmail.fr
Adresse du site : poisson.bibenligne.fr

HORAIRES

Mardi de 10h30 à 11h30

Mercredi et samedi de 10h à 12h

Horaires spéciaux durant les vacances scolaires.



L'ADMR au service de tous

L'ADMR améliore le quotidien des personnes âgées, en situation de handicap et des familles grâce à ses services à domicile.

Elle agit avec solidarité et proximité pour répondre aux besoins de chacun. Elle propose un accompagnement essentiel pour vivre chez soi en toute sérénité.

L'aide à domicile aux familles



Les aides à domicile de l'ADMR accompagnent les gestes essentiels du quotidien avec bienveillance.

Elles permettent de vivre chez soi en toute sécurité, dans le respect de la dignité.

L'ADMR soutient aussi les familles lors de moments clés comme la naissance ou la maladie.

Téléassistance – FILIEN

Filien est un service de téléassistance permettant aux personnes fragilisées de rester chez elles en toute sécurité.

Un simple appui sur un médaillasson ou un bracelet déclenche une alerte 24h/24.

Un professionnel évalue la situation et contacte un proche, un médecin ou les secours si besoin.

Ce dispositif rassure les bénéficiaires et leurs familles, tout en favorisant le maintien à domicile.

Le Portage repas



L'ADMR propose un service de portage de repas à domicile, adapté aux besoins de chacun. Les repas, équilibrés et personnalisés, sont livrés directement chez les bénéficiaires.

Ce service peut être ponctuel ou régulier, selon les attentes. Il contribue aussi à rompre l'isolement grâce aux échanges avec les livreurs.

Les Bénévoles

Les bénévoles sont le cœur battant de l'ADMR.

Ils incarnent solidarité, proximité et engagement au quotidien.

Rejoindre l'équipe, c'est s'investir pour les autres dans une ambiance conviviale.

Chacun peut contribuer selon ses envies et sa disponibilité.

**Envie de faire la différence ?
L'ADMR vous attend !**

ADMR DE SAINT YAN

Place du 31 août 1944 | 71600 SAINT-YAN

Tel : 03 85 70 92 07 | info.st-yan@fede71.admr.org

SIEB (Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais)

Après une procédure de consultation pour la délégation du service public du service de l'eau potable, c'est l'entreprise Veolia qui a été choisie et qui assurera la gestion du service à partir du 1^{er} janvier 2026 et ce, pour une durée de 9 ans.

Le transfert d'abonnement entre les deux délégataires est transparent pour les abonnés : aucune action n'est attendue de votre part.

SAUR est délégataire de l'eau potable jusqu'au 31/12/2025 et émettra sa dernière facture en janvier 2026. Pour toute question relative à celle-ci, veuillez contacter SAUR.

VEOLIA est délégataire de l'eau potable à partir du 01/01/2026.

En cas de besoin, pour contacter votre nouveau délégataire Veolia, vous avez le choix entre :

- le site internet : www.eau.veolia.fr
- l'application mobile : Veolia et moi

- le téléphone : 09 69 32 34 58 (appel non surtaxé)
- le courrier : VEOLIA Eau - TSA 50119 - 37911 TOURS Cedex 9
- le site d'accueil : PIMMS

15 rue de la Chenale - 71110 Marcigny

Vous avez reçu ou recevrez prochainement par courrier une communication du Syndicat, de SAUR et de Veolia pour vous expliquer l'ensemble des changements que cela implique.

Nous tenons également à vous informer que cela **n'impacte pas le service de l'assainissement** : pour toute demande ou urgence concernant la collecte et le traitement des eaux usées, vous pouvez toujours contacter vos interlocuteurs historiques.

Croyez en l'engagement attentionné de l'ensemble des équipes du syndicat ainsi que des délégataires entrants et sortants. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

Présentation des associations

Amicale des Aînés

Création : 1977

Présidente : A.-M. Slepowronski
anne-marie.slepowronski@orange.fr
64 membres

Manifestations : 2 lotos gourmands

- 2 jours de sorties dans l'année
- rencontres le 2^e jeudi
- scrabble le 4^e jeudi du mois.

Rôle : Faire rencontrer les retraités, quel que soit leur âge, à travers des jeux et des goûters, sans oublier nos repas et nos sorties.

Amicale des donneurs de sang

Création : 1966

Présidente : Céline Bernard
cd.bernard@orange.fr
30 membres

5 manifestations : 4 dons du sang, 1 loto gourmand, stand de sensibilisation lors du vide-grenier de l'AEP et du restaurant scolaire

Rôle : Développer la promotion du don de sang, encourager les nouveaux donneurs.

Pouvoir se retrouver ensemble lors de diverses manifestations gérées par cette Amicale.

Le + : Garderie enfants gratuite lors des dons du sang.

APEPAMA

Date de création : 12 mars 2022

Président : Christian Voisin, Secrétaire : Joël Guyot de Caila, Trésorier : Yves Chatagnier
associationmoulinlarconce@gmail.com

Nombre d'adhérents : 40

2 manifestations ou plus selon les années

1 week-end accueil du public avec la visite du château et de l'ensemble meunier (généralement lors des JEP) et 1 temps sur la nature et l'environnement (selon les années)

Rôle : Préserver le site de Moulin l'Arconce dans son ensemble ; les ruines du château, le paysage, la vie de la flore et de la faune, la rivière d'un moulin à l'autre (Moulin de Vaux / Moulin Guénard). Observer et intervenir bien au-delà de Moulin l'Arconce. Transmettre au public ce qu'on apprend, trouve... proposer un autre regard sur la vie passée et sur l'avenir.

Association Éducative de Poisson

Création : 19 janvier 1952

Présidente : Clémence Labarge
aep71@outlook.fr
13 membres

5 manifestations

Rôle : Organiser des évènements éducatifs, culturels et sportifs. L'AEP est un lien entre les parents d'élèves et l'école publique, afin d'aider celle-ci à remplir pleinement sa mission éducative, en finançant des jeux pour les classes, la cour de récréation, la garderie et en participant aux sorties scolaires. À plus large public, l'AEP organise des séances de gym pour adultes.

Association musicale

Sud Bourgogne

Création : 8 octobre 1985

Co-présidents : Joël Guyot de Caila et François Monnier
joel.guyot-de-caila@wanadoo.fr
40 membres

Rôle : Développement artistique et culturel sur le bassin du Val d'Arconce en encourageant la collaboration inter-communale. Création d'une école d'apprentissage musical en 1985 du chœur mixte du Val d'Arconce.

Création d'un chœur d'hommes en 2011 "Chœur des Hommes du Pays Charolais-Brionnais".

Le + : Organisation de concerts et en particulier "Avril de Poisson".

Club de Tarot du Val d'Arconce

Création : 2021

Président : Gérard Bodet

Réunions : Nos rencontres

se déroulent en soirée, à partir de 20 heures, les 2^e et 4^e vendredi du mois

Rôle : Développer et favoriser le jeu de tarot entre les différentes générations en organisant des rencontres, challenges et tournois.

Comité des Fêtes

Création : 1978
 Président : Xavier Foret
contact@menuiserie-foret.com
 13 membres

4 à 5 manifestations

Rôle : Organiser des évènements à buts lucratifs ou non, ouverts à tous dans le but de pérenniser et favoriser le bon vivre à Poisson et accompagner et fédérer les autres associations de la commune.
Le + : Location de matériel de la petite cuillère à la tente en passant par la friteuse (gratuité pour les associations et habitants de Poisson).

Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais-Brionnais

Création : 18 mars 2005
 Président : Patrick Duczman
cathrine.marstrand@wanadoo.fr
 26 membres

Rôle : à l'écoute de tous problèmes environnementaux concernant notre territoire.

Le + : Protection de l'environnement et du cadre de vie / Soutien à une agriculture de qualité / Sauvegarde du patrimoine naturel / Aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme.

La Perche Brionnaise

Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques
 Crédit : 9 juin 1935
 Président : David Polette
ad.perchebrionnaise@hotmail.com
 245 membres

2 manifestations

Rôle : Contribue à la surveillance de la pêche, exploite les droits de pêche qu'elle détient, participe à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques et effectue des opérations de gestion piscicole.

Le + : Location de la salle polyvalente pour le repas de l'Association. Location de matériel pour la cuisine et le couvert. Utilisation gratuite de salles pour réunions de conseil d'administration.

Restaurant Scolaire

Création : 1953
 Présidente : Clémence Labarge
 13 membres
 5 manifestations

Rôle : Maintenir dans notre école une restauration de qualité, à prix réduit pour les familles. Grâce aux manifestations, l'association prend en charge 30 % du prix des repas, ceux-ci étant de 4,20 € à la charge des parents au lieu de 5,61 €.

Le + : La garantie pour nos enfants de manger sainement grâce à Marie qui réalise les repas elle-même, avec des produits choisis avec soin. Du "fait maison" pour le plus grand plaisir des papilles.

Société de chasse communale

Création : 5 juillet 1946
 Président : Jean-Paul Brivet
brivet.jean-paul@orange.fr
 27 sociétaires

Rôle : Certains chassent le petit gibier tandis que d'autres préfèrent les battues au gros gibiers : les deux sont compatibles puisque les jours de chasse pour chaque pratique sont déterminés en début de saison. Il y règne une bonne entente et chacun peut pratiquer son loisir dans les meilleures conditions.

La Guilde des Rôlistes

Création : 4 février 2023
 Représentants : Benoît Jal, Damien Michot
Rôle : Lutter contre la fracture culturelle, l'isolement et promouvoir le lien social.
Objet : Jeux de rôle et jeux de société.

Flash infos

Services au public

	Mairie	Agence postale
Lundi	de 10h à 12h	de 13h à 17h
Mardi	de 10h à 12h	de 14h à 17h
Mercredi	Fermée	de 14h à 18h
Jeudi	de 15h à 19h	de 14h à 17h de 14h à 19h*
Vendredi	de 15h à 17h	de 14h à 17h
Samedi	Fermée	Fermée

Mairie : 03 85 81 07 15

Courriel : contact@mairie-poisson.fr

Agence Postale Communale : 03 85 81 15 80

* 1^{er} jeudi du mois

Garderie périscolaire municipale

L/M/J/V	Matin	Soir
Horaires	de 7h45 à 8h50	de 16h30 à 19h

Urbanisme

Si vous êtes propriétaire ou artisan, certaines modifications que vous souhaitez apporter à votre domicile ou certains travaux pour le compte de particulier et d'entreprise peuvent nécessiter une autorisation spécifique délivrée par la mairie.

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Recensement militaire : appel préparation défense

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant 16 ans dans l'année 2026 sont soumis au recensement. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille de leurs et d'un justificatif de domicile.

Déchetterie de Paray-le-Monial

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à Paray-le-Monial, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h (de 13h30 à 17h pour la période du 1^{er} novembre au 31 mars).

Ouverte le dimanche de 9h à 12h. Fermée le mardi et les jours fériés. Plus aucune vignette n'est nécessaire. Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes Le Grand Charolais au 09 71 16 95 93.

Tarifs pour la location de la grande salle communale

Manifestations	Poisson	Autres communes
A.G. et réunions	Gratuit (1)	50 €
Réunion commerciale		125 €
Manif. but lucratif (dîner dansant, banquet, bal...)	113 €	300 €
Mariage, réunion de famille	129 €	247 €
Vin d'honneur	62 €	123 €
Location suite à décès	37 €	47 €
Vente au déballage	390 €	390 €
Forfait location vaisselle	20 € (2)	40 €
Consommation énergie		
Électricité	0,60€/Kw	
Chauffage central bois	0,30€/Kw	

Dépôt d'un chèque caution à la réservation : 300 € (afin de pallier un défaut de paiement, un non-respect de l'engagement ou toute détérioration éventuelle)

Remise des clés : pour les réunions associatives, récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. Pour les manifestations associatives ou privées nécessitant l'utilisation de la vaisselle, les clés sont remises le vendredi à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.

(1). Moyennant nettoyage

(2). Gratuit pour associations locales

Vie économique

Poisson fait partie de l'arrondissement de Charolles, du canton de Paray-le-Monial (71600) et de la Communauté de Communes Le Grand Charolais depuis 2017.

3 548 ha dont 720 ha de bois

Altitude 366 m à Busseuil,
302 m à la mairie

262 m à Moulin l'Arconce

Latitude 46.3849060

Longitude 4.1280480

567 habitants au 01/01/2026

Structures communales

La commune dispose des structures suivantes : mairie, agence postale communale, église et cimetière, école (maternelle, CP, CE, CM), restaurant scolaire, garderie périscolaire, transport scolaire, salles communales, bibliothèque municipale, place aménagée au bourg avec terrain multisports et jeux pour enfants, chaufferie bois et local technique.

Logements communaux

La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion à SOLIHA (Solidarité Habitat à Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

COMMERCES

- Boulangerie-Épicerie : *E. et C. Cognard*
- Hôtel-Restaurant-Bar : *D. et C. Bonnot*
- La ferme des Tartins : *Famille Bonnot*
- Le Roi Arthur café & boutique : *M. Falque*
- La boucherie : *J-F. Danjoux*
- La ferme du Val d'Arconce : *EARL BRIVET*

ARTISANS

- Agence com. : *SAS Décopub-71 - X. Perraud*
- Antiquités Brocantes : *G. Martin-Jeandeaux*
- Apiculteur : *le Champs du Bois - V. Raulin*
- Bois Énergie Charolais, vente de bois : *SARL J. Polette*
- Charpente : *SAS Charpente Labarge*
- Confection de vêtements enfants : *Ti BouBou*
- Entreprises de TP, terrassement : *J-C. Basset, Ch. Boulogne*
- Exploitants forestiers, paysagistes : *E. Levite, D. Cognard, M. Blanchon, G. Carré*
- Horticulture : *GAEC Soleymieux*
- Menuiserie : *X. Foret*
- Plâtrerie peinture : *L. Bouiller*
- Poterie : *C. Walters*
- Métallerie/Inox : *C. Guilloux*

SERVICES

- Assistantes maternelles : liste en mairie
- Chambres d'hôtes : *Gîte de Sermaize, Château de Martigny, Gîte de Fromentaux*.
- Charly Chasseur de guêpes : *C. Miguel*
- Charolais Vidéo : *D. Méline*
- *CUMA L'ARCONCE* (Coopérative d'utilisation du Matériel Agricole)
- Pension pour chevaux : *La ferme du Val d'Arconce, EARL BRIVET*
- MAM

NOM	ASSOCIATION	ADRESSE
BERNARD Céline	Amicale pour le don du sang bénévole	145 Impasse des Carges - Poisson
LABARGE Clémence	Association éducative de Poisson Comité de gestion du restaurant scolaire	2663 Chemin des Nicolins - Poisson
GUYOT de CAILA Joël	Association pour le développement artistique en Charolais Brionnais	465 Chemin des Loges - Poisson
SLEPOWRONSKI Anne-Marie	Amicale des Aînés	Route de Général RPABO - Charolles
DUCZMAN Patrick	Comité de protection de l'environnement en Charolais Brionnais	Sermaize du Haut - Poisson
FORET Xavier	Comité des Fêtes	207 Impasse du Four - Poisson
BREVET Jean-Paul	Société de Chasse	Les Fromenteaux - Saint-Didier-en-Brionnais
POLETTE David	La Perche Brionnaise	60 Route de Bornat - Poisson
BODET Gérard	Club de tarot du Val d'Arconce	455 Impasse de l'Etang - Poisson
PELLENARD Coralie	Les conscrits 2022 de Poisson	1791 Route de Bornat - Poisson
VOISIN Christian	Association Autour de Moulin l'Arconce	1631 Impasse Moulin l'Arconce - Poisson
JAL Benoît / MICHOT Damien	La Guilde des Rôlistes	28 rue Chevalier Burtin - St Laurent/Saône

À travers notre patois charolais

Associez les mots en patois à leur traduction en français, (solution à retrouver sur le site internet de la commune).

1	Amarine
2	Ardille
3	Bachasse
4	Beurrée
5	Biaude
6	Boge
7	Cadole
8	Caquillon
9	Casse
10	Charière
11	Crot
12	Cruju
13	Échalier
14	Écornat
15	Écossou
16	Élide
17	Étole
18	Fayard
19	Feuron
20	Gasse
21	Gougnou
22	Grabeu
23	Gredot
24	Guige
25	Jau
26	Locatrie
27	Margolille
28	Maton
29	Manzouire
30	Mêpe
31	Patoille
32	Piessis
33	Plosse
34	Rasse
35	Tapon
36	Teupe
37	Troqui
38	Tsagne
39	Tsire
40	Yambote

	A	Abreuvoir
	B	Aiguillon
	C	Arbre
	D	Averse
	E	Blouse
	F	Bouchon
	G	Bourbier
	H	Cabane
	I	Chaise
	J	Chêne
	K	Coq
	L	Corbeille
	M	Échelle
	N	Éclair
	O	Ferme
	P	Flaque
	Q	Fléau
	R	Fourmi
	S	Friche
	T	Glaise
	U	Haie
	V	Hêtre
	W	Lampe
	X	Lucarne
	Y	Maïs
	Z	Mare
	A1	Mendiant
	B1	Mercuriale
	C1	Nèfle
	D1	Osier
	E1	Poèle
	F1	Poussière
	G1	Prunelle
	H1	Rebouteur
	I1	Sac
	J1	Sentier
	K1	Souche
	L1	Tonneau
	M1	Tourteau
	N1	Tique

NB : Il est impossible de représenter la prononciation avec les lettres de l'alphabet français.

Source : « Notes sur la commune de Poisson » d'Eugène LARUE (2^e cahier-1967)